

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

A1_Peut-on toucher une pension d'invalidité et une retraite ? 7

Quelle qu'en soit la raison, la pension d'invalidité peut être perçue pendant toute la durée de la vie active. Mais, à l'heure de la retraite, le cumul de cette dernière et de la pension de retraite dépend de plusieurs critères.7

Une pension d'invalidité remplacée par une retraite d'inaptitude au travail ou par le minimum vieillesse7

La possibilité de cumuler temporairement retraite et pension d'invalidité pour les personnes en recherche d'emploi7

Est-ce que la retraite est cumulable avec une pension d'invalidité ?.....8

Quel montant de retraite après une pension d'invalidité ?8

Est-ce que je perds ma pension d'invalidité à la retraite ?9

Quels sont les droits à la retraite quand on est en invalidité ?.....10

A2_Quel est le montant de retraite après une pension d'invalidité ? 11

La pension de retraite peut être alternativement maximale ou sujette à décote en fonction de plusieurs critères : quel est le montant de retraite après une pension d'invalidité ?11

Le montant de retraite à la suite d'une pension d'invalidité11

Retraite et pension d'invalidité : les spécificités à retenir11

Quel montant retraite après invalidité 3ème catégorie ?12

Est-ce que la pension d'invalidité est cumulable avec la retraite ?12

Quel est le montant de la retraite quand on est en invalidité ?13

Quels sont les avantages d'une retraite pour invalidité ?.....13

Peut-on refuser une retraite pour invalidité fonction publique ?14

Retraite anticipée pour invalidité : les fonctionnaires ou travailleurs bénéficient-ils de taux plein ?15

A3_Combien de temps dure une pension d'invalidité ? 16

Le temps durant lequel vous pouvez prétendre toucher une pension d'invalidité varie en fonction de divers critères. Invalidité ponctuelle ou permanente, départ à la retraite, autant de facteurs à prendre en compte.....16

Quelle maladie pour être en invalidité ?16

La durée de versement de la pension d'invalidité est variable.....17

D'autres points importants à connaître concernant la pension d'invalidité.....17

Combien de temps dure une pension d'invalidité catégorie 2 ?.....17

Quelles sont les maladies reconnues en invalidité catégorie 2 ?18

Est-ce qu'une rente d'invalidité est à vie ?18

Comment ne pas perdre sa pension d'invalidité ?19

Quand s'arrête le versement d'une pension d'invalidité ?20

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

A4_ Quel est le montant de retraite après une pension d'invalidité ? 21

La pension de retraite peut être alternativement maximale ou sujette à décote en fonction de plusieurs critères : quel est le montant de retraite après une pension d'invalidité ?	21
Le montant de retraite à la suite d'une pension d'invalidité	21
Retraite et pension d'invalidité : les spécificités à retenir	21
Quel montant retraite après invalidité 3ème catégorie ?	22
Est-ce que la pension d'invalidité est cumulable avec la retraite ?	22
Quel est le montant de la retraite quand on est en invalidité ?	23
Quels sont les avantages d'une retraite pour invalidité ?.....	23
Peut-on refuser une retraite pour invalidité fonction publique ?	24
Retraite anticipée pour invalidité : les fonctionnaires ou travailleurs bénéficient-ils de taux plein ?	25

B5_ Comment obtenir la pension de réversion de mon mari décédé ? 26

Contrairement à d'autres dispositifs, l'attribution de la pension de réversion n'est pas automatique. Il faut en effet entreprendre des démarches pour qu'elle soit versée, ces démarches pouvant concerner diverses caisses de retraite.....	26
Les démarches à entreprendre pour l'obtention de la pension de réversion.....	26
Que faire une fois la demande de pension de réversion envoyée ?	26
Quel est le délai pour demander une pension de réversion ?.....	27
Quelles sont les conditions pour pouvoir toucher la pension de réversion ?.....	27
Régime de base de la Sécurité sociale :.....	27
Régimes complémentaires (ARRCO, AGIRC) :	28
Régimes spécifiques :	28
Est-ce que la pension de réversion se fait automatiquement ?.....	28
Quels sont les papiers à fournir pour une demande de pension de réversion ?	29
Combien d'années de mariage pour avoir la pension de réversion ?	30

B6_ Pendant combien de temps peut-on toucher la pension de réversion ?..... 31

La pension de réversion peut être versée à une personne dont le mari (ou ex-mari) est décédé. Si les conditions d'attribution sont réunies, cette pension peut être versée à vie au bénéficiaire. ..	31
Les critères à remplir pour bénéficier de la pension de réversion.....	31
La pension de réversion peut être touchée à vie.....	31
Combien d'années de mariage pour avoir la pension de réversion ?	32
Peut-on toucher 2 pensions de réversion ?	32
Régime de base de la Sécurité sociale.....	32
Régimes complémentaires	32
Est-ce que la pension de réversion est à vie ?	33
Pourquoi je ne touche plus la réversion de mon mari ?.....	33

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

B7_Pension de réversion : jusqu'à quand la touche-t-on ?.....	35
La pension de réversion, qui est une fraction de la retraite de l'assuré décédé, peut être versée à l'époux survivant si celui-ci remplit les conditions requises. Mais pendant combien de temps peut-on toucher cette pension ?.....	35
Jusqu'à quand touche-t-on la pension de réversion ?.....	35
Quelles sont les différentes démarches à réaliser pour toucher la pension de réversion ?.....	35
Pension de réversion d'un membre du couple : pourquoi je ne touche plus la réversion de mon mari ou de ma femme ?	36
C8_Comment calculer sa pension de retraite ?.....	37
Pour estimer le montant de sa pension de retraite, certains paramètres clés sont à prendre en considération. Le point sur ce calcul.	37
Pension de retraite : focus sur la durée d'assurance.....	37
Calcul de la pension de retraite et situations particulières	37
Quel montant de retraite pour un salaire de 1500 euros ?	38
C9_Réforme des retraites : quelle pension va toucher un salarié payé au SMIC ? ...	39
Salaires, impôts... Beaucoup de chose vont changer à la rentrée, et c'est aussi le cas des retraites. La réforme entre en effet en vigueur au 1er septembre. Mais alors, que vont toucher les retraités qui ont cotisé toute leur vie avec un petit salaire, équivalent du SMIC ?	39
Quel calcul pour connaître le montant de sa pension de retraite ?.....	39
Et la retraite complémentaire ?	40
Quels sont les dispositifs pour aider les retraités ?.....	40
Voici ce que la réforme va changer	41
C10_ Quand aura lieu la prochaine augmentation des retraites en 2023 ?	42
L'augmentation des retraites est une revalorisation des pensions qui va avoir lieu avant la fin de l'année 2023. Cependant, cette hausse ne concerne pas les pensions de retraite de base qui n'augmenteront qu'à partir de janvier 2024.	42
Qui est concerné par une augmentation des retraites en 2023 ?.....	42
Quand aura lieu la prochaine augmentation des retraites Agirc-Arrco ?	42
Quelle sera la revalorisation des retraites en 2023 ?	42
Quand aura lieu la prochaine augmentation des retraites en 2024 ?	43
Quelle sera ma retraite après 20 années d'exercice ?.....	43
Comment calcule-t-on sa pension de retraite ?.....	43
C11_Comment connaître son âge de départ à la retraite ?.....	45
L'âge auquel vous décidez de mettre fin à votre carrière professionnelle a une incidence sur le montant de votre pension de retraite. Vous avez par ailleurs la possibilité de prendre votre retraite dès l'âge légal, au-delà de celui-ci ou bien encore avant sous conditions.	45
Partir avant l'âge légal : quelles sont les conditions ?	45
Partir après l'âge légal de la retraite : quelles conséquences ?.....	45

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

Quand partir à la retraite née en 1962 ?	46
Où trouver la date de mon départ en retraite ?	46
C12_ Quelle aide pour les retraités non imposables ?	48
Afin de soutenir les retraités non imposables, plusieurs aides sociales sont disponibles. Ces prestations sociales, versées sous conditions de revenus ou de dépendance, existent pour garantir un niveau de ressources minimum aux personnes âgées qui sont à la retraite.	48
Qui sont les retraités non imposables ?	48
Quelles sont les prestations sociales disponibles pour les retraités non imposables ?	48
Quelles sont les aides de la caf pour les retraités ?	49
Quelles aides pour les retraités non imposables en 2023 ?	49
Quelles aides quand on n'est pas imposable ?	50
C13_ À quelle retraite a-t-on droit quand on n'a pas assez cotisé ?	52
Afin de valider des trimestres pour la retraite, il faut payer des cotisations sociales sur les revenus, que les ressources proviennent d'une activité salariée ou non. Si une personne n'a presque jamais travaillé, elle peut tout de même valider des trimestres pour sa retraite et recevoir différentes aides.	52
Quel minimum retraite pour une personne qui n'a jamais cotisé ?	52
Quel minimum retraite pour une personne qui n'a pas beaucoup cotisé ?	52
Quel est le minimum retraite pour une personne qui n'a pas beaucoup travaillé ?	53
Quel montant de retraite si pas tous les trimestres ?	53
Quelle est la retraite la plus basse ?	53
J'ai travaillé 20 ans combien de retraite ?	54
120 trimestres ça fait combien d'années ?	54
Quel est le minimum de trimestre pour la retraite ?	54
C14_ Retraite : à partir de quelle génération est-on concerné par la nouvelle réforme ?	56
La nouvelle réforme des retraites, entrée en vigueur le 1er septembre 2023, a pour but de faire progressivement passer l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. Cette perspective est aussi accompagnée de la hausse de la durée de cotisation pour profiter de pensions à taux plein.	56
Quelles sont les générations concernées par la nouvelle réforme des retraites ?	56
Quelle durée de cotisation pour chaque génération ?	56
Qui sera concerné par la réforme des retraites en 2023 ?	57
Quelle année de naissance est concernée par la réforme des retraites ?	57
Comment connaître son âge de départ à la retraite nouvelle réforme ?	58
C15_ Comment les entreprises gèrent-elles la retraite de leurs employés ?	59
Une entreprise a différentes obligations concernant la retraite de ses salariés. Le point sur la gestion de ce système parfois complexe pour les services des ressources humaines.	59

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

Fonction de la caisse de retraite complémentaire	59
Entreprises et gestion des retraites supplémentaires.....	59
Est-ce que l'employeur peut imposer la retraite ?	60
C16_ Comment planifier sa retraite financièrement ?	61
Le départ à la retraite, cela s'anticipe ! Surtout en ce qui concerne les aspects financiers... Voici les principaux conseils à suivre pour bien planifier sa retraite dès à présent.	61
Planifier sa retraite : être propriétaire de sa résidence principale	61
Anticiper sa future pension de retraite pour mieux la préparer.....	61
Quel est le meilleur moyen pour préparer sa retraite ?	62
C17_ Retraite : est-ce qu'on peut travailler quand on est retraité ?	63
Quand l'heure de la retraite sonne, le montant de la pension de base ne suffit pas toujours à subvenir aux besoins d'un retraité. Parfois, les séniors ont aussi tout simplement envie de garder une activité professionnelle. Mais peut-on travailler à la retraite ? Le dispositif cumul emploi-retraite partiel ou total permet effectivement de reprendre une activité salariée ou non à certaines conditions.	63
Cumul emploi-retraite partiel	63
C18_ Comment la réforme des retraites peut-elle vous impacter ?	65
Le Conseil constitutionnel a procédé à la validation d'une grande partie de la réforme des retraites le 14 avril 2023. Seules certaines mesures ont fait l'objet de censure, comme l'" <i>index sénior</i> " et le " <i>CDI séniors</i> "	65
Retraites : la réforme Touraine	65
Les petites pensions revalorisées pour les retraites	65
Qui aura droit à la retraite à 1200 euros en 2023 ?	66
C19_ Comment fonctionne le système de retraite ?.....	67
Entre la retraite de base, la retraite complémentaire et la retraite supplémentaire, il peut être difficile de comprendre le fonctionnement du système de retraite en France. Les trois dispositifs doivent être additionnés pour constituer la pension complète lors du départ à la retraite.	67
Qu'est-ce que le régime de retraite de base ?	67
Qu'est-ce que le régime de retraite complémentaire et supplémentaire ?.....	67
Comment fonctionne le système de retraite pour les salariés en France ?.....	67
D20_ Peut-on cumuler Aspa et retraite complémentaire ?	69
L'Aspa, aussi appelé " <i>Minimum Vieillesse</i> ", est une aide accordée aux personnes de plus de 65 ans qui ont des revenus modestes. Il s'agit d'une allocation qui peut être cumulée avec les pensions de retraite. Il est possible de cumuler Aspa et retraite complémentaire, mais seulement sous certaines conditions.	69
Est-il possible de cumuler Aspa et retraite complémentaire ?	69
Avec quelles autres aides peut-on cumuler l'Aspa ?	69
Est-ce que l'ASPA est cumulable avec la retraite ?	70

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

Quels sont les revenus pris en compte pour le calcul de l'ASPA ?	70
Quel est le montant minimum de la retraite complémentaire ?	70
Quelles sont les conditions pour obtenir le minimum vieillesse ?.....	71
D21_Quelle maladie donne droit à l'AAH ?.....	72
Si une personne est en situation reconnue de handicap, l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) peut compléter ses ressources afin de lui assurer un revenu minimal. Mais quelles sont les maladies qui donnent droit à cette allocation ?	72
C'est quoi la définition de l'AAH ?.....	72
Les maladies éligibles à l'AAH	72
Différences entre AAH et RQTH	73
Est-ce que la MDPH donne un taux d'invalidité ?	73
Comment obtenir l'AAH pour dépression ?.....	74
Quelle maladie peut être reconnue comme maladie invalidante ?	74
Quelles sont les 30 maladies reconnues par la MDPH ?	74
Quelles sont les maladies reconnues en invalidité catégorie 2 ?.....	75
Quel dossier fournir pour obtenir l'AAH et c'est quoi le montant ?	76
Quelle allocation pour les adultes handicapés ?.....	76
D22_Comment avoir la prime d'activité ?.....	78
La prime d'activité peut venir en complément pour les travailleurs, salariés ou indépendants, qui perçoivent des revenus modestes. Mais comment faire pour bénéficier de la prime d'activité ?	78
Les conditions requises pour toucher la prime d'activité.....	78
Prime d'activité : les démarches à faire.....	78
Est-ce que la prime d'activité fait baisser les APL ?.....	79
D23_Quelle est la différence entre invalidité et handicap ?.....	80
Définie pour l'un dans un cadre professionnel et pour l'autre dans un cadre non professionnel, ces deux notions donnent droit à diverses prestations.....	80
Des aides différenciées.....	80
Comment bénéficier de la reconnaissance du handicap ?	80

A1_Peut-on toucher une pension d'invalidité et une retraite ?

Marine Cestes 31/12/2023, 15:00 Société

[https://actu.caminteresse.fr/societe/peut-on-toucher-une-pension-dinvalidite-et-une-retraite-11191767/#utm_source=welcoming&utm_medium=cpc&utm_campaign=pmo_cam_article&part\[name\]=welcoming&part\[token\]=ef050b4295ff30873625cf10383b24f4&nlsa=3e4a27a8236e4dd7c8aa7956619ceecbbb4b1604bad64ff218dd6c5b03e7b044](https://actu.caminteresse.fr/societe/peut-on-toucher-une-pension-dinvalidite-et-une-retraite-11191767/#utm_source=welcoming&utm_medium=cpc&utm_campaign=pmo_cam_article&part[name]=welcoming&part[token]=ef050b4295ff30873625cf10383b24f4&nlsa=3e4a27a8236e4dd7c8aa7956619ceecbbb4b1604bad64ff218dd6c5b03e7b044)

Quelle qu'en soit la raison, la pension d'invalidité peut être perçue pendant toute la durée de la vie active. Mais, à l'heure de la retraite, le cumul de cette dernière et de la pension de retraite dépend de plusieurs critères.

La pension d'invalidité peut être versée à toute personne ayant perdu au minimum deux tiers de ses capacités à travailler. Elle est généralement versée aux patients souffrant d'une maladie d'origine non professionnelle ou ayant été victimes d'un accident. Ce dernier peut avoir eu lieu sur le temps de travail ou sur le temps libre de la personne concernée. Mais, **contrairement à d'autres, la pension d'invalidité n'est que temporaire.** Régulièrement, le cas de chaque bénéficiaire est étudié pour savoir s'il peut continuer de la percevoir. Certaines personnes peuvent cependant la toucher pendant toute leur vie "*professionnelle*" **jusqu'à 62 ans.** Toutefois, lors de la retraite, deux cas de figure peuvent survenir pour les bénéficiaires de cette aide.

Une pension d'invalidité remplacée par une retraite d'inaptitude au travail ou par le minimum vieillesse

Même si la personne concernée n'est pas active, la pension d'invalidité fonctionne de la même manière que [les cotisations pour la retraite](#). **Des trimestres sont cumulés pendant toute la durée du versement de la pension.** D'ailleurs, le taux plein est attribué d'office aux personnes concernées [dès qu'elles atteignent l'âge légal de départ](#). Cela vaut même si elles ont travaillé par le passé, mais n'ont pas le nombre de trimestres requis. De fait, lors du passage à la retraite, le versement de la pension d'invalidité est stoppé. Selon la situation, **elle est remplacée par le minimum vieillesse ou par la retraite d'inaptitude au travail.** Cependant, elle ne peut être versée que si la personne concernée en a fait la demande dans les six mois précédant son départ à la retraite auprès de la caisse qui gère la pension d'invalidité.

La possibilité de cumuler temporairement retraite et pension d'invalidité pour les personnes en recherche d'emploi

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

Si une personne est invalide et au chômage, elle peut percevoir sa pension d'invalidité ainsi qu'une pension de retraite. Pour cela, **elle doit en faire la demande auprès de l'organisme le plus proche**. Cependant, la personne concernée doit remplir deux conditions supplémentaires. Elle doit être considérée comme **étant au chômage/en recherche d'emploi à son âge légal de départ en retraite**. De plus, elle doit avoir travaillé au moins une fois avant le dernier semestre précédant sa retraite. Si ces conditions sont réunies, **la pension d'invalidité est versée pendant six mois supplémentaires**. Passé ce délai, elle n'est plus versée et est remplacée par la pension de retraite.

Est-ce que la retraite est cumulable avec une pension d'invalidité ?

Il est possible de cumuler une pension d'invalidité avec une retraite, mais il y a des règles spécifiques à respecter. Voici quelques éléments à prendre en compte :

- **Cumul intégral** : Généralement, le cumul intégral de la pension d'invalidité et de la retraite est possible si la personne remplit les conditions pour bénéficier des deux prestations. Le cumul intégral signifie que les deux prestations sont versées simultanément.
- **Âge légal de départ à la retraite** : En règle générale, le cumul intégral de la pension d'invalidité avec une retraite n'est possible qu'à partir de l'âge légal de départ à la retraite. Cet âge peut varier en fonction de la génération. Il est donc important de vérifier les règles en vigueur au moment de votre départ à la retraite.
- **Retraite anticipée pour inaptitude** : Si l'invalidité est reconnue avant l'âge légal de départ à la retraite, il est possible de bénéficier d'une retraite anticipée pour inaptitude. Dans ce cas, le montant de la pension d'invalidité peut être converti en une pension de retraite anticipée.
- **Limites de revenus** : Il peut y avoir des limites de revenus à ne pas dépasser pour le cumul de certaines prestations. Il est recommandé de vérifier les règles spécifiques aux différentes prestations et régimes de retraite.
- **Régimes spécifiques** : Certains régimes de **retraite complémentaire**, tels que l'ARRCO et l'AGIRC, peuvent avoir leurs propres règles en matière de cumul avec une pension d'invalidité. Il est important de vérifier les conditions spécifiques à ces régimes.

Il est fortement recommandé de contacter les organismes compétents, tels que la CARSAT (pour le régime général) ou les caisses complémentaires, pour obtenir des informations précises sur le cumul de la pension d'invalidité avec la retraite en fonction de votre situation personnelle.

Quel montant de retraite après une pension d'invalidité ?

*UNSOR Association N° W751039858_SIRET 78546230000035 (déclarée le 9 octobre 1930_J.O. du 24.10.1930)
Siège social et adresse postale : 48 rue des meuniers 75012 PARIS*

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

Le montant de la retraite après une pension d'invalidité en France dépend de divers facteurs, tels que le régime de retraite auquel vous êtes affilié, votre durée d'assurance, votre salaire moyen, et d'autres éléments spécifiques à votre situation. En général, **le montant de la pension d'invalidité correspond à 50 % du revenu annuel moyen, auquel s'ajoute une majoration de 40 %** de ce même revenu pour la tierce personne. Pour en bénéficier, voici quelques points à considérer :

1. **Conversion de la pension d'invalidité** : Si vous percevez une pension d'invalidité et que vous atteignez l'âge légal de départ à la retraite, votre pension d'invalidité peut être convertie en pension de retraite. Cette conversion peut dépendre du régime de retraite auquel vous êtes affilié.
2. **Régime général de la Sécurité sociale** : Si vous êtes affilié au régime général de la Sécurité sociale, la pension d'invalidité peut être transformée en pension de retraite lorsque vous atteignez l'âge légal de départ à la retraite. Le montant de la pension de retraite sera calculé en fonction de vos trimestres validés, de votre salaire moyen, et d'autres facteurs.
3. **Régimes complémentaires** : Si vous bénéficiez de [régimes de retraite](#) complémentaires tels que l'ARRCO et l'AGIRC, le montant de la pension complémentaire sera également pris en compte. Ces régimes peuvent avoir leurs propres règles et formules de calcul.
4. **Simulation** : Pour obtenir une estimation précise du montant de votre retraite après une pension d'invalidité, il est recommandé de réaliser une simulation auprès des organismes compétents. Vous pouvez contacter la CARSAT (pour le régime général) ou les caisses complémentaires pour obtenir des informations personnalisées.
5. **Réforme des retraites** : Les règles de retraite peuvent être sujettes à des changements, et une réforme des retraites a été envisagée en France. Il est donc important de rester informé des évolutions législatives.

Est-ce que je perds ma pension d'invalidité à la retraite ?

Le passage à la retraite peut avoir un impact sur la pension d'invalidité. Voici quelques points importants à considérer :

- **Conversion de la pension d'invalidité** : Lorsque vous atteignez l'âge légal de départ à la retraite, votre pension d'invalidité peut être convertie en pension de retraite. Cette conversion peut se faire automatiquement, et le montant de [la pension de retraite](#) sera calculé en fonction de vos trimestres validés et d'autres critères.
- **Pension d'invalidité et retraite** : Si vous percevez une pension d'invalidité au moment de votre retraite, le montant de la pension de retraite peut être affecté. La

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

pension de retraite peut être calculée en fonction de votre carrière complète, tandis que la pension d'invalidité est basée sur une période spécifique de votre vie professionnelle.

- **Cumul partiel** : Dans certains cas, il peut être possible de cumuler partiellement la pension d'invalidité avec la pension de retraite, en particulier si la pension d'invalidité est inférieure à la pension de retraite à taux plein.
- **Réforme des retraites** : Les règles en matière de retraite ont été sujettes à des discussions et des réformes en France. Il est donc important de rester informé des évolutions législatives qui pourraient influencer le cumul de la pension d'invalidité et de la pension de retraite.

Quels sont les droits à la retraite quand on est en invalidité ?

Lorsque vous êtes en situation d'invalidité en France, vos droits à la retraite peuvent être influencés par votre incapacité à travailler en raison d'une maladie ou d'un handicap. Voici quelques éléments à prendre en compte :

- **Pension d'invalidité** : Si votre invalidité est reconnue, vous pouvez bénéficier d'une pension d'invalidité. Cette pension vise à compenser la perte de revenus due à votre incapacité de travail. Elle est versée par la Sécurité sociale.
- **Conversion en pension de retraite** : Lorsque vous atteignez l'âge légal de départ à la retraite, votre pension d'invalidité peut être convertie en pension de retraite. Cette conversion se fait généralement automatiquement. Cependant, le montant de [la pension de retraite](#) peut être calculé différemment de celui de la pension d'invalidité.
- **Pension de réversion** : Si vous décédez et que vous perceviez une pension d'invalidité, votre conjoint survivant peut avoir droit à une pension de réversion. Les règles spécifiques dépendent du régime de retraite concerné.
- **Cumul avec une activité professionnelle** : En situation d'invalidité, vous pouvez parfois cumuler votre pension d'invalidité avec des revenus issus d'une activité professionnelle. Des règles spécifiques s'appliquent en fonction de la nature de l'activité et des montants de revenus.
- **Régimes complémentaires** : Si vous cotisiez à des régimes de retraite complémentaires tels que l'ARRCO et l'AGIRC, les règles spécifiques à ces régimes peuvent également influencer vos droits à la retraite.

Il est essentiel de consulter les organismes de retraite compétents, tels que la CARSAT (pour le régime général) et les caisses complémentaires, pour obtenir des informations précises sur vos droits à la retraite en situation d'invalidité.

A2_ Quel est le montant de retraite après une pension d'invalidité ?

Marine Cestes 07/12/2023, 7:00 Société

La pension de retraite peut être alternativement maximale ou sujette à décote en fonction de plusieurs critères : quel est le montant de retraite après une pension d'invalidité ?

Vous vous apprêtez à partir à la retraite ? Vous commencez à rassembler les différents éléments demandés par l'assurance retraite, notamment **les bulletins de paie de votre dernière année de travail**, et vous n'êtes pas certain de savoir à quoi correspondent tous les papiers demandés ? S'il vous est possible de demander assistance auprès d'un professionnel, sachez que la rigueur est de mise si vous souhaitez bénéficier du montant maximal de votre pension de retraite, le fameux taux plein qui vous donne accès à la totalité de votre pension. Prenez le temps d'envoyer tous les éléments demandés, et **retenez que vous avez la possibilité de racheter des trimestres si d'aventure vous n'avez pas cotisé suffisamment avant de partir en retraite**. D'ailleurs, quel est le montant de retraite après une pension d'invalidité ?

Le montant de retraite à la suite d'une pension d'invalidité

Si vous êtes éligible à une pension d'invalidité, vous pourrez bénéficier d'une retraite pour inaptitude au travail : [le montant de retraite](#) après une pension d'invalidité est automatiquement **calculé au taux plein de 50 %**, et ce quel que soit le nombre de trimestres qui ont été cotisés. Attendez simplement d'avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite, qui a été maintenu à **62 ans pour les personnes qui perçoivent une pension d'invalidité**. Ainsi, la pension d'invalidité arrive à son terme à vos 62 ans pour être remplacée par la retraite pour inaptitude au travail que vous toucherez donc à taux plein. À la suite de votre invalidité, vous n'êtes pas dans l'obligation d'effectuer la procédure médicale de reconnaissance de **l'inaptitude au travail**, et vous bénéficiez automatiquement [de votre nouvelle pension](#).

Retraite et pension d'invalidité : les spécificités à retenir

Si le fait de bénéficier d'une pension d'invalidité vous permet de prétendre [à un montant maximal de retraite](#), il est tout aussi important de **noter que le remplacement de votre pension d'invalidité par la retraite pour inaptitude au travail est un processus automatisé, à moins que vous n'exerciez encore une activité professionnelle ou que vous ne soyez au chômage**. Transmettez la demande à votre caisse régionale de retraite, et gardez

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

à l'esprit que votre pension d'invalidité cessera de vous être versée à partir du moment où vous commencerez [à toucher votre pension de retraite](#) pour inaptitude au travail. Enfin, **notez que vous pouvez être éligible à une majoration pour tierce personne si vous avez besoin d'une aide permanente** pour tous les actes du quotidien. Cette majoration est versée sous conditions.

Quel montant retraite après invalidité 3ème catégorie ?

Le montant de la pension d'invalidité en France dépend de plusieurs facteurs, notamment de la catégorie d'invalidité et des revenus antérieurs de l'assuré. La pension d'invalidité est versée par [la Sécurité sociale](#) et vise à compenser la perte de revenus due à une incapacité de travail. La 3ème catégorie d'invalidité est généralement attribuée aux personnes dont l'état de santé est particulièrement grave, les empêchant de travailler et nécessitant une assistance permanente d'une tierce personne. **Le montant de la pension d'invalidité de 3ème catégorie est calculé en fonction du salaire annuel moyen des dix meilleures années de la carrière de l'assuré.**

Il est important de noter que les modalités de calcul et les montants exacts peuvent varier en fonction des circonstances individuelles. Pour obtenir des informations précises sur le montant de la pension d'invalidité en 3ème catégorie, il est recommandé de **contacter la caisse d'assurance maladie (CPAM) ou la caisse de retraite à laquelle la personne est affiliée**. Les services de ces organismes pourront fournir des détails spécifiques à la situation de chaque individu.

Est-ce que la pension d'invalidité est cumulable avec la retraite ?

La pension d'invalidité peut être cumulée avec la retraite dans certaines situations, mais il y a des règles spécifiques à respecter. Voici quelques points importants à considérer :

1. **Cumul Retraite et Pension d'Invalidité en Cas de Retraite à taux plein** : Si la personne bénéficiaire de la pension d'invalidité atteint l'âge légal de départ à la retraite et remplit les conditions pour une retraite à taux plein, elle peut cumuler sa pension d'invalidité avec sa retraite. Cependant, le montant global de la pension d'invalidité et de la retraite ne peut pas dépasser le montant de la pension d'invalidité à taux plein.
2. **Cumul Retraite et Pension d'Invalidité en Cas de Retraite Anticipée** : Si la personne prend une retraite anticipée avant l'âge légal et est titulaire d'une pension d'invalidité, elle peut également cumuler les deux. Cependant, le cumul peut être soumis à des conditions et des restrictions, et il est recommandé de consulter la caisse d'[assurance maladie](#) ou la caisse de retraite pour des informations spécifiques à la situation de chaque individu.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

3. **Limites de Cumul** : Il est important de noter que le cumul de la pension d'invalidité avec la retraite est soumis à des limites. Le montant total des pensions (retraite et invalidité) ne peut pas dépasser le plafond de ressources applicable.

Il est fortement conseillé de consulter **la caisse de retraite et/ou la caisse d'assurance maladie** pour obtenir des informations précises sur le cumul de la pension d'invalidité avec la retraite, en fonction de la situation spécifique de la personne concernée. Les règles peuvent varier en fonction des circonstances individuelles et des évolutions législatives.

Quel est le montant de la retraite quand on est en invalidité ?

Le montant de [la retraite](#) en cas d'invalidité dépend de plusieurs facteurs, notamment de la catégorie d'invalidité, des revenus antérieurs de l'assuré, et des règles spécifiques à chaque régime de retraite. Voici quelques points importants à considérer :

1. **Catégorie d'Invalidité** : Les pensions d'invalidité sont classées en trois catégories en fonction du degré d'incapacité de travail. Le montant de la pension varie en fonction de la catégorie. La 1ère catégorie concerne **une capacité de travail réduite d'au moins 2/3**, la 2ème catégorie concerne une inaptitude à toute profession, et la 3ème catégorie concerne une invalidité absolue et définitive empêchant toute activité professionnelle.
2. **Salaire Annuel Moyen** : Le montant de la pension d'invalidité est généralement calculé sur la base du salaire annuel moyen des dix meilleures années de la carrière de l'assuré.
3. **Limites de Cumul avec d'Autres Revenus** : Le montant de [la pension](#) d'invalidité peut être soumis à des limites en fonction des revenus perçus par l'assuré, notamment en cas de cumul avec d'autres prestations.
4. **Évolutions Législatives** : Les règles relatives aux pensions d'invalidité et de retraite peuvent évoluer en fonction des changements législatifs. Il est donc important de se référer aux informations les plus récentes ou de consulter directement la caisse de retraite pour des détails spécifiques.

Il est fortement recommandé de contacter la caisse d'assurance maladie ou la caisse de retraite à laquelle la personne est affiliée pour obtenir des informations précises sur le montant de la retraite en cas d'invalidité, en fonction de sa situation individuelle.

Quels sont les avantages d'une retraite pour invalidité ?

La retraite pour invalidité offre plusieurs avantages pour les personnes qui se trouvent dans l'incapacité de travailler en raison d'une invalidité. Ces avantages peuvent varier en fonction du système de sécurité sociale ou du régime de retraite spécifique en vigueur dans chaque pays. En France, voici quelques avantages associés à la retraite pour invalidité :

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

1. **Revenu de Subsistance** : [La retraite](#) pour invalidité fournit un revenu régulier à l'assuré, contribuant ainsi à couvrir ses besoins financiers malgré l'incapacité de travailler.
2. **Maintien de la Protection Sociale** : Les bénéficiaires de la retraite pour invalidité continuent souvent de bénéficier de la protection sociale, y compris l'accès aux soins de santé et à d'autres avantages liés à la sécurité sociale.
3. **Éventuel Cumul avec d'Autres Revenus** : Dans certains cas, il peut être possible de cumuler la retraite pour invalidité avec d'autres revenus, tels que des pensions complémentaires ou des revenus provenant d'une activité autorisée.
4. **Possibilité de Reconversion** : Certaines personnes en situation d'invalidité peuvent, après avoir bénéficié de la retraite pour invalidité, envisager une reconversion professionnelle ou participer à des activités adaptées à leur état de santé.
5. **Maintien de Droits à la Retraite** : Le temps pendant lequel une personne bénéficie d'une retraite pour invalidité peut souvent être pris en compte dans le calcul des droits à la retraite, contribuant ainsi à une pension de retraite future.

Il est important de noter que les avantages spécifiques peuvent varier en fonction des réglementations locales et des détails spécifiques de chaque programme de sécurité sociale. Les bénéficiaires de la retraite pour invalidité sont encouragés à consulter leur caisse d'assurance maladie ou leur caisse de retraite pour obtenir des informations précises sur les avantages auxquels ils ont droit dans leur situation particulière.

Peut-on refuser une retraite pour invalidité fonction publique ?

Le refus d'une retraite pour invalidité dans la fonction publique dépend de la situation spécifique de l'individu et des règles en vigueur. Voici quelques points à considérer :

1. **Obligation de Demander** : Dans certains cas, un fonctionnaire en incapacité permanente de travailler en raison d'une invalidité peut être tenu de demander une mise à [la retraite](#) pour invalidité. Cela dépend des règles spécifiques du régime de retraite de la fonction publique.
2. **Évaluation Médicale** : Le passage à la retraite pour invalidité dans la fonction publique est généralement soumis à une évaluation médicale. Les médecins de la fonction publique évalueront le degré d'invalidité et détermineront si l'incapacité est permanente et absolue, rendant le fonctionnaire inapte à toute activité professionnelle.
3. **Consultation du Comité Médical** : Avant toute décision de mise à la retraite pour invalidité, l'avis du comité médical compétent est souvent requis. Le comité médical émet un avis sur l'aptitude du fonctionnaire à exercer ses fonctions et sur l'opportunité de la mise à la retraite pour invalidité.
4. **Possibilité de Refuser** : Selon les circonstances, le fonctionnaire peut avoir la possibilité de refuser la mise à la retraite pour invalidité. Cependant, il est important de noter que cela

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

dépend des règles et des procédures en vigueur, et un refus peut avoir des implications sur les prestations et les droits futurs.

Il est fortement recommandé que toute personne concernée par une mise à [la retraite](#) pour invalidité dans **la fonction publique** consulte les règles spécifiques de son régime de retraite, discute avec son administration et obtienne des conseils juridiques appropriés pour comprendre toutes les implications de sa situation. Les règles peuvent varier en fonction des régimes de retraite et des statuts spécifiques.

Retraite anticipée pour invalidité : les fonctionnaires ou travailleurs bénéficient-ils de taux plein ?

En France, les fonctionnaires et les travailleurs du secteur privé qui prennent une retraite anticipée pour invalidité **peuvent bénéficier du taux plein dans certaines conditions**. Cependant, les règles spécifiques peuvent varier en fonction du régime de retraite auquel ils sont affiliés.

1. **Fonctionnaires** : Pour les fonctionnaires, le régime de retraite des fonctionnaires de l'État est géré par la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) pour les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. Les conditions pour bénéficier d'une retraite anticipée pour invalidité et du taux plein dépendent du degré d'invalidité. En général, un fonctionnaire doit être atteint d'une invalidité permanente et être dans l'impossibilité totale et définitive d'exercer ses fonctions. Le taux plein peut être accordé si l'invalidité est classée en catégorie **2 ou 3**.
2. **Travailleurs du Secteur Privé** : Les travailleurs du secteur privé relèvent généralement du régime général de la [Sécurité sociale](#). Pour bénéficier d'une retraite anticipée pour invalidité à taux plein, il faut généralement être classé en catégorie **2 ou 3 d'invalidité**, indiquant une incapacité permanente totale d'exercer une profession.

Il est important de noter que les critères spécifiques et les conditions pour bénéficier du taux plein peuvent varier en fonction des régimes de retraite et des règles en vigueur. **Les fonctionnaires doivent se référer aux règles spécifiques de la CNRACL ou de leur régime particulier, tandis que les travailleurs du secteur privé doivent consulter les règles du régime général de la Sécurité sociale**. Il est fortement recommandé aux personnes envisageant une retraite anticipée pour invalidité de consulter leur caisse de [retraite](#), de demander des informations auprès de leur employeur et, si nécessaire, de consulter un conseiller en retraite pour comprendre les conditions spécifiques qui s'appliquent à leur situation.

A3_Combien de temps dure une pension d'invalidité ?

Marine Cestes 25/12/2023, 10:00 Santé

<https://actu.caminteresse.fr/sante/combien-de-temps-dure-une-pension-dinvalidite-11191708/>

Le temps durant lequel vous pouvez prétendre toucher une pension d'invalidité varie en fonction de divers critères. Invalidité ponctuelle ou permanente, départ à la retraite, autant de facteurs à prendre en compte.

Dans un premier temps, il est important de définir ce qu'est une pension d'invalidité. Il s'agit d'une aide financière accordée par la Sécurité sociale uniquement **si vous avez été victime dans votre vie privée d'une maladie ou d'un accident et que cela entraîne une réduction de votre capacité de travail d'au moins deux tiers (66 %)**. Les accidents du travail n'entrent donc pas en compte dans le cadre de la pension d'invalidité. Dans le cadre d'un accident de travail ou d'une maladie liée à votre activité professionnelle, il faut avoir recours à une rente d'incapacité permanente. À noter également que, pour percevoir la pension d'invalidité, il est indispensable d'avoir été affilié à l'Assurance maladie au moins douze mois avant que l'invalidité ne soit reconnue. En ce qui concerne vos cotisations, elles doivent représenter à minima **2 030 fois un Smic horaire**.

Quelle maladie pour être en invalidité ?

L'attribution d'une pension d'invalidité dépend de l'incapacité de la personne à exercer une activité professionnelle en raison d'une maladie, **d'une affection ou d'un handicap**. Il n'existe pas une liste exhaustive de maladies spécifiques, mais plutôt des critères généraux basés sur l'impact de la maladie sur la capacité de travail de l'individu. Voici quelques exemples de situations médicales qui pourraient conduire à une reconnaissance d'invalidité :

1. **Maladies chroniques invalidantes** : Certaines [maladies chroniques](#) sévères peuvent entraîner une invalidité. Cela peut inclure des maladies rhumatismales, neurologiques, cardiovasculaires, etc.
2. **Affections psychiatriques** : Les troubles mentaux graves, tels que la dépression sévère, les troubles bipolaires, la schizophrénie, peuvent être pris en compte.
3. **Maladies professionnelles et accidents du travail** : Si une maladie est reconnue comme une maladie professionnelle ou si un accident du travail a des conséquences invalidantes, cela peut conduire à une invalidité.
4. **Cancers et maladies graves** : Certains cancers et autres maladies graves peuvent entraîner une invalidité.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

La reconnaissance de l'invalidité se fait généralement à la suite d'une évaluation médicale effectuée par le médecin-conseil de la caisse d'assurance maladie. Il est important de consulter votre médecin traitant et de communiquer avec la caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations spécifiques à votre situation. Les critères peuvent varier en fonction des circonstances individuelles, et chaque cas est évalué de manière individuelle.

La durée de versement de la pension d'invalidité est variable

Il est important de savoir que **la pension d'invalidité, aide qui correspond à une compensation en cas de perte de salaire, est un système provisoire**. En effet, il est tout à fait possible que **l'invalidité ne dure pas dans le temps**. Un point régulier est ainsi effectué par l'Assurance maladie qui peut aussi procéder à une expertise médicale dès qu'elle le souhaite. Si vous exercez encore **une activité salariée, le versement de la pension d'invalidité peut être suspendu si vos revenus cumulés salaire + pension dépassent le niveau de votre ancien salaire**. Enfin, lorsque vous atteignez [l'âge de la retraite](#), la pension d'invalidité ne vous est plus versée, car elle est remplacée par votre pension de retraite dont [le montant est variable et doit être calculé](#).

D'autres points importants à connaître concernant la pension d'invalidité

Il ne faut absolument pas [confondre invalidité et handicap](#), que celui-ci soit [un handicap physique ou mental](#). Ce sont deux notions différentes qui ne donnent pas accès aux mêmes aides financières. Pour ce qui est de ces aides, **leur montant peut varier notamment en fonction de la catégorie d'invalidité**. La première concerne les gens invalides, mais capables de travailler. **La catégorie 2 concerne les personnes dans l'incapacité de travailler**. Quant à la catégorie 3, il s'agit des personnes ne pouvant pas travailler et ayant besoin d'une aide extérieure pour assurer leur vie quotidienne. Pour ce qui est de la catégorie 1, **le montant maximum perçu est de 1 099, 80 € et celui-ci monte à 1 833 € pour les catégories 2 et 3**.

Combien de temps dure une pension d'invalidité catégorie 2 ?

La durée d'attribution d'**une pension d'invalidité de catégorie 2 n'est pas fixe**. [La pension](#) d'invalidité est généralement accordée de manière temporaire, mais sa durée peut varier en fonction de la situation médicale de la personne concernée. Elle est révisée périodiquement, et des examens médicaux peuvent être nécessaires pour évaluer la persistance de l'invalidité.

La catégorie 2 de pension d'invalidité concerne les personnes dont la capacité de travail est réduite d'au moins 2/3, mais qui sont encore aptes à exercer une activité professionnelle.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

La pension d'invalidité de catégorie 2 peut être accordée pour une durée déterminée, et elle peut être renouvelée en fonction de l'évolution de l'état de santé de la personne.

Quelles sont les maladies reconnues en invalidité catégorie 2 ?

L'attribution d'une pension d'invalidité de catégorie 2 dépend de l'incapacité de la personne à exercer une activité professionnelle. **Les maladies ou affections reconnues en tant que causes d'invalidité peuvent varier en fonction de la gravité de l'atteinte et de son impact sur la capacité de travail de l'individu.** La liste des maladies ou affections n'est pas exhaustive, mais elle peut inclure des troubles physiques ou mentaux. Voici quelques exemples de situations médicales qui pourraient conduire à une reconnaissance d'invalidité de catégorie 2 en France :

1. **Maladies chroniques invalidantes** : Certaines [maladies chroniques](#), telles que les maladies rhumatismales, les maladies neurologiques, les maladies cardiovasculaires sévères, etc., peuvent entraîner une invalidité.
2. **Affections psychiatriques** : Les troubles mentaux graves, tels que la dépression sévère, les troubles bipolaires, la schizophrénie, peuvent être pris en compte.
3. **Maladies invalidantes liées au travail** : Des maladies professionnelles, des accidents du travail, ou des pathologies liées aux conditions de travail peuvent être reconnues.
4. **Cancers et maladies graves** : Certains cancers et autres maladies graves peuvent entraîner une invalidité de catégorie 2.

La reconnaissance de l'invalidité se fait généralement à la suite d'**une évaluation médicale effectuée par le médecin-conseil de la caisse d'assurance maladie**. Il est recommandé de contacter la caisse d'assurance maladie ou un professionnel de la santé pour obtenir des informations spécifiques à votre situation, car les critères d'attribution peuvent varier en fonction des circonstances individuelles.

Est-ce qu'une rente d'invalidité est à vie ?

Une rente d'invalidité n'est pas nécessairement attribuée à vie. La durée d'attribution de la rente d'invalidité dépend de la catégorie d'[invalidité](#) et de l'évolution de l'état de santé de la personne concernée. Il existe trois catégories d'invalidité en France, chacune correspondant à un niveau différent d'incapacité de travail :

1. **Catégorie 1** : Incapacité permanente de travail de 2/3, la rente est attribuée tant que l'assuré reste en invalidité, mais elle peut être révisée périodiquement.
2. **Catégorie 2** : Incapacité permanente de travail d'au moins 2/3, mais l'assuré est encore capable d'exercer une activité professionnelle. La rente de catégorie 2 peut être attribuée

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

pour une durée déterminée, et elle peut être renouvelée en fonction de l'évolution de l'état de santé.

3. **Catégorie 3** : Incapacité permanente de travail d'au moins 2/3, nécessitant l'assistance d'une tierce personne pour les actes essentiels de la vie. La rente de catégorie 3 est attribuée à vie.

Il est important de noter que la décision d'attribution de la rente d'invalidité et la catégorie correspondante sont prises par le médecin-conseil de la caisse d'assurance maladie après une évaluation médicale.

Comment ne pas perdre sa pension d'invalidité ?

Pour éviter de perdre sa pension d'invalidité en France, il est essentiel de respecter certaines conditions et de prendre en compte quelques points importants :

1. **Suivre les prescriptions médicales** : Il est crucial de suivre les traitements et les recommandations médicales prescrits par les professionnels de la santé. Cela peut inclure la prise de médicaments, la participation à des séances de rééducation, ou d'autres mesures spécifiques à la condition médicale.
2. **Maintenir une communication régulière avec la caisse d'assurance maladie** : Informez la caisse d'assurance maladie de tout changement dans votre situation médicale ou professionnelle. Des examens médicaux périodiques peuvent être nécessaires pour évaluer l'évolution de votre état de santé et déterminer si vous continuez à remplir les critères d'invalidité.
3. **Reprendre une activité professionnelle compatible** : Si votre état de santé le permet, vous pouvez reprendre une activité professionnelle adaptée à votre situation. Cependant, assurez-vous que cela ne compromet pas votre droit à la pension d'invalidité. Certaines règles spécifiques peuvent s'appliquer, et il est recommandé de vérifier avec la caisse d'assurance maladie.
4. **Respecter les démarches administratives** : Tenez-vous informé des démarches administratives à effectuer et respectez les délais fixés par la caisse d'[assurance maladie](#). Cela peut inclure la fourniture de documents médicaux, la déclaration de tout changement de situation, etc.
5. **Demander des conseils juridiques si nécessaire** : Si vous avez des préoccupations ou des questions concernant votre pension d'invalidité, n'hésitez pas à consulter un professionnel du droit de la sécurité sociale pour obtenir des conseils spécifiques à votre situation.

En général, il est important d'être proactif dans la gestion de votre dossier d'invalidité, de rester en contact avec la caisse d'assurance maladie et de respecter toutes les exigences et conditions établies pour le maintien de la pension d'invalidité.

Quand s'arrête le versement d'une pension d'invalidité ?

Le versement d'une pension d'invalidité peut s'arrêter dans plusieurs situations. Les principales raisons incluent :

1. **Amélioration de l'état de santé** : Si l'état de santé de la personne s'améliore au point où elle n'est plus considérée comme invalide selon les critères définis, la pension d'invalidité peut être suspendue ou arrêtée.
2. **Reprise d'une activité professionnelle à temps plein** : Si la personne bénéficiaire de la pension d'invalidité reprend une activité professionnelle à temps plein, cela peut influencer le maintien de la pension. Certaines règles spécifiques s'appliquent, et il est important de se renseigner auprès de la caisse d'assurance maladie.
3. **Dépassement de l'âge légal de départ à la retraite** : En général, le versement de la pension d'invalidité cesse à l'âge légal de départ à la retraite. À ce moment-là, la personne bascule généralement vers une pension de retraite.
4. **Non-respect des obligations administratives** : Si la personne bénéficiaire ne respecte pas les obligations administratives (comme ne pas fournir les informations médicales nécessaires, ne pas participer aux [examens médicaux](#) demandés, etc.), cela peut entraîner la suspension ou l'arrêt du versement de la pension.
5. **Décès de la personne bénéficiaire** : En cas de décès de la personne bénéficiaire de la pension d'invalidité, le versement cesse.

Il est important de noter que chaque cas est unique, et les circonstances individuelles peuvent varier. Les décisions concernant l'arrêt du versement de la pension d'invalidité sont généralement prises par le médecin-conseil de la caisse d'assurance maladie après une évaluation médicale et administrative. Il est recommandé de contacter la caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations spécifiques à votre situation.

A4_ Quel est le montant de retraite après une pension d'invalidité ?

Marine Cestes 07/12/2023, 7:00 Société

La pension de retraite peut être alternativement maximale ou sujette à décote en fonction de plusieurs critères : quel est le montant de retraite après une pension d'invalidité ?

Vous vous apprêtez à partir à la retraite ? Vous commencez à rassembler les différents éléments demandés par l'assurance retraite, notamment **les bulletins de paie de votre dernière année de travail**, et vous n'êtes pas certain de savoir à quoi correspondent tous les papiers demandés ? S'il vous est possible de demander assistance auprès d'un professionnel, sachez que la rigueur est de mise si vous souhaitez bénéficier du montant maximal de votre pension de retraite, le fameux taux plein qui vous donne accès à la totalité de votre pension. Prenez le temps d'envoyer tous les éléments demandés, et **retenez que vous avez la possibilité de racheter des trimestres si d'aventure vous n'avez pas cotisé suffisamment avant de partir en retraite**. D'ailleurs, quel est le montant de retraite après une pension d'invalidité ?

Le montant de retraite à la suite d'une pension d'invalidité

Si vous êtes éligible à une pension d'invalidité, vous pourrez bénéficier d'une retraite pour inaptitude au travail : [le montant de retraite](#) après une pension d'invalidité est automatiquement **calculé au taux plein de 50 %**, et ce quel que soit le nombre de trimestres qui ont été cotisés. Attendez simplement d'avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite, qui a été maintenu à **62 ans pour les personnes qui perçoivent une pension d'invalidité**. Ainsi, la pension d'invalidité arrive à son terme à vos 62 ans pour être remplacée par la retraite pour inaptitude au travail que vous toucherez donc à taux plein. À la suite de votre invalidité, vous n'êtes pas dans l'obligation d'effectuer la procédure médicale de reconnaissance de **l'inaptitude au travail**, et vous bénéficiez automatiquement [de votre nouvelle pension](#).

Retraite et pension d'invalidité : les spécificités à retenir

Si le fait de bénéficier d'une pension d'invalidité vous permet de prétendre [à un montant maximal de retraite](#), il est tout aussi important de **noter que le remplacement de votre pension d'invalidité par la retraite pour inaptitude au travail est un processus automatisé, à moins que vous n'exerciez encore une activité professionnelle ou que vous ne soyez au chômage**. Transmettez la demande à votre caisse régionale de retraite, et gardez

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

à l'esprit que votre pension d'invalidité cessera de vous être versée à partir du moment où vous commencerez [à toucher votre pension de retraite](#) pour inaptitude au travail. Enfin, **notez que vous pouvez être éligible à une majoration pour tierce personne si vous avez besoin d'une aide permanente** pour tous les actes du quotidien. Cette majoration est versée sous conditions.

Quel montant retraite après invalidité 3ème catégorie ?

Le montant de la pension d'invalidité en France dépend de plusieurs facteurs, notamment de la catégorie d'invalidité et des revenus antérieurs de l'assuré. La pension d'invalidité est versée par [la Sécurité sociale](#) et vise à compenser la perte de revenus due à une incapacité de travail. La 3ème catégorie d'invalidité est généralement attribuée aux personnes dont l'état de santé est particulièrement grave, les empêchant de travailler et nécessitant une assistance permanente d'une tierce personne. **Le montant de la pension d'invalidité de 3ème catégorie est calculé en fonction du salaire annuel moyen des dix meilleures années de la carrière de l'assuré.**

Il est important de noter que les modalités de calcul et les montants exacts peuvent varier en fonction des circonstances individuelles. Pour obtenir des informations précises sur le montant de la pension d'invalidité en 3ème catégorie, il est recommandé de **contacter la caisse d'assurance maladie (CPAM) ou la caisse de retraite à laquelle la personne est affiliée**. Les services de ces organismes pourront fournir des détails spécifiques à la situation de chaque individu.

Est-ce que la pension d'invalidité est cumulable avec la retraite ?

La pension d'invalidité peut être cumulée avec la retraite dans certaines situations, mais il y a des règles spécifiques à respecter. Voici quelques points importants à considérer :

1. **Cumul Retraite et Pension d'Invalidité en Cas de Retraite à taux plein** : Si la personne bénéficiaire de la pension d'invalidité atteint l'âge légal de départ à la retraite et remplit les conditions pour une retraite à taux plein, elle peut cumuler sa pension d'invalidité avec sa retraite. Cependant, le montant global de la pension d'invalidité et de la retraite ne peut pas dépasser le montant de la pension d'invalidité à taux plein.
2. **Cumul Retraite et Pension d'Invalidité en Cas de Retraite Anticipée** : Si la personne prend une retraite anticipée avant l'âge légal et est titulaire d'une pension d'invalidité, elle peut également cumuler les deux. Cependant, le cumul peut être soumis à des conditions et des restrictions, et il est recommandé de consulter la caisse d'[assurance maladie](#) ou la caisse de retraite pour des informations spécifiques à la situation de chaque individu.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

3. **Limites de Cumul** : Il est important de noter que le cumul de la pension d'invalidité avec la retraite est soumis à des limites. Le montant total des pensions (retraite et invalidité) ne peut pas dépasser le plafond de ressources applicable.

Il est fortement conseillé de consulter **la caisse de retraite et/ou la caisse d'assurance maladie** pour obtenir des informations précises sur le cumul de la pension d'invalidité avec la retraite, en fonction de la situation spécifique de la personne concernée. Les règles peuvent varier en fonction des circonstances individuelles et des évolutions législatives.

Quel est le montant de la retraite quand on est en invalidité ?

Le montant de [la retraite](#) en cas d'invalidité dépend de plusieurs facteurs, notamment de la catégorie d'invalidité, des revenus antérieurs de l'assuré, et des règles spécifiques à chaque régime de retraite. Voici quelques points importants à considérer :

1. **Catégorie d'Invalidité** : Les pensions d'invalidité sont classées en trois catégories en fonction du degré d'incapacité de travail. Le montant de la pension varie en fonction de la catégorie. La 1ère catégorie concerne **une capacité de travail réduite d'au moins 2/3**, la 2ème catégorie concerne une inaptitude à toute profession, et la 3ème catégorie concerne une invalidité absolue et définitive empêchant toute activité professionnelle.
2. **Salaire Annuel Moyen** : Le montant de la pension d'invalidité est généralement calculé sur la base du salaire annuel moyen des dix meilleures années de la carrière de l'assuré.
3. **Limites de Cumul avec d'Autres Revenus** : Le montant de [la pension](#) d'invalidité peut être soumis à des limites en fonction des revenus perçus par l'assuré, notamment en cas de cumul avec d'autres prestations.
4. **Évolutions Législatives** : Les règles relatives aux pensions d'invalidité et de retraite peuvent évoluer en fonction des changements législatifs. Il est donc important de se référer aux informations les plus récentes ou de consulter directement la caisse de retraite pour des détails spécifiques.

Il est fortement recommandé de contacter la caisse d'assurance maladie ou la caisse de retraite à laquelle la personne est affiliée pour obtenir des informations précises sur le montant de la retraite en cas d'invalidité, en fonction de sa situation individuelle.

Quels sont les avantages d'une retraite pour invalidité ?

La retraite pour invalidité offre plusieurs avantages pour les personnes qui se trouvent dans l'incapacité de travailler en raison d'une invalidité. Ces avantages peuvent varier en fonction du système de sécurité sociale ou du régime de retraite spécifique en vigueur dans chaque pays. En France, voici quelques avantages associés à la retraite pour invalidité :

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

1. **Revenu de Subsistance** : [La retraite](#) pour invalidité fournit un revenu régulier à l'assuré, contribuant ainsi à couvrir ses besoins financiers malgré l'incapacité de travailler.
2. **Maintien de la Protection Sociale** : Les bénéficiaires de la retraite pour invalidité continuent souvent de bénéficier de la protection sociale, y compris l'accès aux soins de santé et à d'autres avantages liés à la sécurité sociale.
3. **Éventuel Cumul avec d'Autres Revenus** : Dans certains cas, il peut être possible de cumuler la retraite pour invalidité avec d'autres revenus, tels que des pensions complémentaires ou des revenus provenant d'une activité autorisée.
4. **Possibilité de Reconversion** : Certaines personnes en situation d'invalidité peuvent, après avoir bénéficié de la retraite pour invalidité, envisager une reconversion professionnelle ou participer à des activités adaptées à leur état de santé.
5. **Maintien de Droits à la Retraite** : Le temps pendant lequel une personne bénéficie d'une retraite pour invalidité peut souvent être pris en compte dans le calcul des droits à la retraite, contribuant ainsi à une pension de retraite future.

Il est important de noter que les avantages spécifiques peuvent varier en fonction des réglementations locales et des détails spécifiques de chaque programme de sécurité sociale. Les bénéficiaires de la retraite pour invalidité sont encouragés à consulter leur caisse d'assurance maladie ou leur caisse de retraite pour obtenir des informations précises sur les avantages auxquels ils ont droit dans leur situation particulière.

Peut-on refuser une retraite pour invalidité fonction publique ?

Le refus d'une retraite pour invalidité dans la fonction publique dépend de la situation spécifique de l'individu et des règles en vigueur. Voici quelques points à considérer :

1. **Obligation de Demander** : Dans certains cas, un fonctionnaire en incapacité permanente de travailler en raison d'une invalidité peut être tenu de demander une mise à [la retraite](#) pour invalidité. Cela dépend des règles spécifiques du régime de retraite de la fonction publique.
2. **Évaluation Médicale** : Le passage à la retraite pour invalidité dans la fonction publique est généralement soumis à une évaluation médicale. Les médecins de la fonction publique évalueront le degré d'invalidité et détermineront si l'incapacité est permanente et absolue, rendant le fonctionnaire inapte à toute activité professionnelle.
3. **Consultation du Comité Médical** : Avant toute décision de mise à la retraite pour invalidité, l'avis du comité médical compétent est souvent requis. Le comité médical émet un avis sur l'aptitude du fonctionnaire à exercer ses fonctions et sur l'opportunité de la mise à la retraite pour invalidité.
4. **Possibilité de Refuser** : Selon les circonstances, le fonctionnaire peut avoir la possibilité de refuser la mise à la retraite pour invalidité. Cependant, il est important de noter que cela

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

dépend des règles et des procédures en vigueur, et un refus peut avoir des implications sur les prestations et les droits futurs.

Il est fortement recommandé que toute personne concernée par une mise à [la retraite](#) pour invalidité dans **la fonction publique** consulte les règles spécifiques de son régime de retraite, discute avec son administration et obtienne des conseils juridiques appropriés pour comprendre toutes les implications de sa situation. Les règles peuvent varier en fonction des régimes de retraite et des statuts spécifiques.

Retraite anticipée pour invalidité : les fonctionnaires ou travailleurs bénéficient-ils de taux plein ?

En France, les fonctionnaires et les travailleurs du secteur privé qui prennent une retraite anticipée pour invalidité **peuvent bénéficier du taux plein dans certaines conditions**. Cependant, les règles spécifiques peuvent varier en fonction du régime de retraite auquel ils sont affiliés.

1. **Fonctionnaires** : Pour les fonctionnaires, le régime de retraite des fonctionnaires de l'État est géré par la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) pour les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. Les conditions pour bénéficier d'une retraite anticipée pour invalidité et du taux plein dépendent du degré d'invalidité. En général, un fonctionnaire doit être atteint d'une invalidité permanente et être dans l'impossibilité totale et définitive d'exercer ses fonctions. Le taux plein peut être accordé si l'invalidité est classée en catégorie **2 ou 3**.
2. **Travailleurs du Secteur Privé** : Les travailleurs du secteur privé relèvent généralement du régime général de la [Sécurité sociale](#). Pour bénéficier d'une retraite anticipée pour invalidité à taux plein, il faut généralement être classé en catégorie **2 ou 3 d'invalidité**, indiquant une incapacité permanente totale d'exercer une profession.

Il est important de noter que les critères spécifiques et les conditions pour bénéficier du taux plein peuvent varier en fonction des régimes de retraite et des règles en vigueur. **Les fonctionnaires doivent se référer aux règles spécifiques de la CNRACL ou de leur régime particulier, tandis que les travailleurs du secteur privé doivent consulter les règles du régime général de la Sécurité sociale**. Il est fortement recommandé aux personnes envisageant une retraite anticipée pour invalidité de consulter leur caisse de [retraite](#), de demander des informations auprès de leur employeur et, si nécessaire, de consulter un conseiller en retraite pour comprendre les conditions spécifiques qui s'appliquent à leur situation.

B5_ Comment obtenir la pension de réversion de mon mari décédé ?

Marine Cestes 26/12/2023, 10:00 Société

<https://actu.caminteresse.fr/societe/comment-obtenir-la-pension-de-reversion-de-mon-mari-decede-11191709/>

Contrairement à d'autres dispositifs, l'attribution de la pension de réversion n'est pas automatique. Il faut en effet entreprendre des démarches pour qu'elle soit versée, ces démarches pouvant concerner diverses caisses de retraite.

Si votre mari (ou votre épouse) vient à décéder, vous pouvez peut-être prétendre à percevoir une pension de réversion. Concrètement, il s'agit d'une partie du montant de la retraite que votre conjoint percevait ou aurait pu percevoir s'il est décédé avant l'âge de départ à la retraite. Un point très important est à souligner, **le fait que la pension de réversion ne concerne que les couples mariés. Le concubinage ou le Pacs sont exclus de ce système.** La pension de réversion peut être obtenue même après un divorce, mais si le conjoint décédé a été marié à plusieurs reprises, la pension de réversion sera divisée entre les conjoints survivants. À noter enfin qu'**il faut être âgé au minimum de 55 ans pour pouvoir prétendre au versement d'une pension de réversion.**

Les démarches à entreprendre pour l'obtention de la pension de réversion

Suite au décès de votre conjoint, il vous faut contacter [sa caisse de retraite](#) pour effectuer la [demande de pension de réversion](#). Si celui-ci a cotisé auprès de différentes caisses de retraite, **il convient de les contacter toutes par le biais d'un courrier recommandé.** Pour l'élaboration de votre dossier, plusieurs pièces vont vous être demandées. Vous devez ainsi fournir une copie du livret de famille et de la carte d'identité. Il vous est aussi demandé votre **acte de naissance, celui du conjoint décédé mentionnant la date du mariage et éventuellement du divorce.** En ce qui concerne les retraites, d'autres documents doivent compléter le dossier, à savoir les deux derniers avis d'imposition, une copie de vos derniers bulletins de salaire si vous êtes en activité et une copie des relevés de compte bancaire récente.

Que faire une fois la demande de pension de réversion envoyée ?

Dès lors que chaque caisse de retraite concernée a bien reçu votre dossier, elle va répondre à votre demande dans **un délai de trois à cinq mois.** Le versement de la pension de réversion

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

est rétroactif à partir de la date du décès, à condition que le dossier **ait été transmis avant douze mois**. Si la demande est acceptée, vous allez recevoir **une notification de versement**. Attention de bien vérifier que celle-ci ne comporte pas d'erreurs. Le montant de la pension de réversion peut **varier en fonction du régime de retraite concerné** (secteur privé ou fonctionnaire) et certains plafonds de ressources ne peuvent pas être dépassés pour y prétendre. En revanche, [une éventuelle assurance-vie](#), un bon moyen pour [épargner pour sa retraite](#), n'est pas prise en compte.

Quel est le délai pour demander une pension de réversion ?

Le délai pour demander [une pension de réversion](#) dépend du régime de retraite auquel le défunt était affilié. La pension de réversion est un versement effectué au conjoint survivant ou à l'ex-conjoint divorcé en cas de décès de l'assuré. Voici quelques informations générales, mais il est important de vérifier les détails spécifiques en fonction du régime de retraite concerné :

1. **Régime de base de la Sécurité sociale** : Il est généralement recommandé de faire la demande dans les 12 mois qui suivent le décès. Cependant, même si ce délai est dépassé, il est possible de faire une demande, mais la pension de réversion sera versée à partir du mois de la demande et non du mois du décès.
2. **Régimes complémentaires** : Pour les régimes complémentaires, tels que l'ARRCO (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés) et l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres), il est également recommandé de faire la demande dans les 12 mois suivant le décès.
3. **Régimes spécifiques** : Certains régimes peuvent avoir des règles spécifiques, notamment les régimes de fonctionnaires, les régimes des professions libérales, etc. Les délais et les procédures peuvent varier, il est donc important de se renseigner auprès de l'organisme gestionnaire du régime concerné.

Il est essentiel de contacter rapidement la caisse de retraite du défunt pour obtenir des informations précises sur les délais et les démarches à suivre

Quelles sont les conditions pour pouvoir toucher la pension de réversion ?

es conditions pour pouvoir toucher une pension de réversion dépendent du régime de retraite auquel le défunt était affilié. Les règles spécifiques varient en fonction du régime de base de la Sécurité sociale, des régimes complémentaires (ARRCO, AGIRC, etc.) et d'autres régimes particuliers. Voici quelques points généraux à considérer :

Régime de base de la Sécurité sociale :

*UNSOR Association N° W751039858_SIRET 78546230000035 (déclarée le 9 octobre 1930 _J.O. du 24.10.1930)
Siège social et adresse postale : 48 rue des meuniers 75012 PARIS*

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

- Être marié(e) ou avoir été marié(e) avec le défunt.
- Ne pas être remarié(e) si le mariage avec le défunt a été rompu.
- Avoir atteint l'âge légal de départ à [la retraite](#) (généralement entre 62 et 67 ans, selon la génération).
- Les ressources personnelles du conjoint survivant ne doivent pas dépasser un certain plafond.

Régimes complémentaires (ARRCO, AGIRC) :

- Les conditions peuvent varier, mais en général, le bénéficiaire doit remplir les conditions requises pour la pension de réversion du régime de base.
- Des conditions spécifiques peuvent s'appliquer en fonction du statut du défunt (salarié, cadre, etc.).

Régimes spécifiques :

- Certains régimes ont des règles particulières en fonction de la profession du défunt. Par exemple, les fonctionnaires et les professions libérales peuvent avoir des critères spécifiques.

Il est important de noter que les conditions exactes peuvent varier en fonction des réformes législatives et des changements dans les régimes de retraite. Par conséquent, il est fortement recommandé de contacter directement la caisse de retraite du défunt ou l'organisme gestionnaire du [régime](#) concerné pour obtenir des informations précises et à jour sur les conditions spécifiques à remplir pour bénéficier de la pension de réversion.

Est-ce que la pension de réversion se fait automatiquement ?

La pension de réversion n'est généralement pas versée automatiquement. Les bénéficiaires doivent en faire la demande auprès de **la caisse de retraite du défunt ou de l'organisme gestionnaire du régime auquel il était affilié**. La demande doit être faite dans les délais prescrits par le régime de retraite concerné. Voici les étapes générales à suivre pour demander une pension de réversion :

1. **Rassemblement des documents** : Avant de faire la demande, il est important de rassembler les documents nécessaires, tels que l'acte de décès du conjoint, le livret de famille, les pièces d'identité, et tout document prouvant la qualité de conjoint survivant.
2. **Contact avec la caisse de retraite** : Le bénéficiaire doit contacter la caisse de [retraite](#) du défunt ou l'organisme gestionnaire du régime auquel le défunt était affilié. Les coordonnées de la caisse de retraite sont généralement disponibles sur les relevés de pension du défunt ou sur le site internet de la caisse.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

3. **Demande de pension de réversion** : Le demandeur devra remplir un formulaire de demande de pension de réversion. Ce formulaire peut être obtenu auprès de la caisse de retraite ou téléchargé depuis son site web.
4. **Envoi des documents** : Une fois le formulaire rempli, le demandeur doit le transmettre à la caisse de retraite, accompagné des documents justificatifs requis.

Il est important de noter que le délai pour faire la demande peut varier en fonction du régime de retraite. **Dans certains cas, il est recommandé de faire la demande dans les 12 mois qui suivent le décès pour éviter tout retard dans le versement de la pension de réversion.** Il est fortement conseillé de contacter directement la caisse de retraite du défunt pour obtenir des instructions précises et à jour sur la procédure à suivre pour demander la pension de réversion.

Quels sont les papiers à fournir pour une demande de pension de réversion ?

Les documents nécessaires pour une demande de pension de réversion en France peuvent varier en fonction du régime de retraite auquel le défunt était affilié. Cependant, voici une liste générale de documents souvent requis :

- **Acte de décès** : Un extrait d'acte de décès du conjoint, délivré par la mairie du lieu du décès.
- **Livret de famille** : Une copie du livret de famille, qui peut être utilisée pour prouver le lien matrimonial.
- **Pièces d'identité** : Les pièces d'identité du demandeur ([carte d'identité](#), passeport) ainsi que celles du défunt.
- **Justificatif de domicile** : Un justificatif de domicile récent du demandeur.
- **Relevé d'identité bancaire (RIB)** : Un RIB au nom du demandeur pour le versement de la pension.
- **Justificatifs de ressources** : Certains régimes de retraite peuvent demander des informations sur les ressources du demandeur. Il peut s'agir de justificatifs de revenus, de prestations sociales, etc.
- **Formulaire de demande** : Le formulaire de demande de [pension de réversion](#) spécifique au régime de retraite concerné. Ce formulaire peut être obtenu auprès de la caisse de retraite ou téléchargé depuis son site web.
- **Certificat de notoriété** : Dans certains cas, un certificat de notoriété peut être demandé pour prouver la qualité d'héritier du demandeur.

Il est important de souligner que les exigences peuvent varier en fonction du régime de retraite spécifique, et il est fortement recommandé de contacter directement la caisse de retraite du défunt pour obtenir une liste précise des documents nécessaires à la demande de

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

pension de réversion. Il est également recommandé de conserver des copies de tous les documents transmis à la caisse de retraite.

Combien d'années de mariage pour avoir la pension de réversion ?

les conditions d'attribution de la pension de réversion dépendent du régime de retraite auquel le défunt était affilié. **Il n'y a pas de règle unique en ce qui concerne la durée du mariage, car les critères peuvent varier selon les régimes.** Cependant, dans la plupart des régimes, il n'est pas exigé une durée minimale de mariage pour bénéficier de la pension de réversion. Ce qui est généralement pris en compte, c'est le fait d'être marié au moment du décès de l'assuré. Voici quelques points à considérer :

1. **Mariage en cours** : Pour bénéficier de la pension de réversion, il est généralement nécessaire d'être marié avec le défunt au moment de son décès.
2. **Divorce** : Dans le cas d'[un divorce](#), les règles peuvent varier. Certains régimes exigent que le conjoint survivant ne se soit pas remarié pour être éligible à la pension de réversion.
3. **Conditions spécifiques** : Certains régimes peuvent avoir des critères spécifiques en fonction de la durée du mariage, mais ces critères ne sont pas systématiques et peuvent varier.

Il est important de noter que les règles peuvent évoluer en fonction des réformes législatives et des changements dans les régimes de retraite. **Par conséquent, il est fortement recommandé de contacter directement la caisse de retraite du défunt ou l'organisme gestionnaire du régime pour obtenir des informations précises et à jour sur les conditions d'attribution de la pension de réversion.**

B6_ Pendant combien de temps peut-on toucher la pension de réversion ?

Marine Cestes 20/12/2023, 9:00 Société

La pension de réversion peut être versée à une personne dont le mari (ou ex-mari) est décédé. Si les conditions d'attribution sont réunies, cette pension peut être versée à vie au bénéficiaire.

La pension de réversion s'adresse uniquement aux personnes ayant été mariées. Dans le cas du décès d'un des deux conjoints, celui-ci peut prétendre percevoir une partie de la retraite de la personne décédée. **Il est très important de noter que des personnes ayant vécu sous le régime du PACS ou en simple concubinage ne peuvent absolument pas prétendre à la pension de réversion.** En revanche, vous pouvez y avoir droit même si un divorce a été prononcé. Si jamais la personne décédée a été mariée à plusieurs reprises, la pension de réversion peut être divisée à parts égales entre les conjoints survivants. Ce système n'a rien à voir avec une épargne retraite et n'entre pas non plus dans le calcul de votre pension de retraite qui est une chose totalement distincte.

Les critères à remplir pour bénéficier de la pension de réversion

Outre la question importante du mariage, d'autres critères entrent en ligne de compte pour savoir si vous avez le droit à la pension de réversion. Pour les salariés du secteur privé, il faut être âgé d'**au moins 55 ans pour y prétendre et 50 ans pour les salariés de la fonction publique.** La pension de réversion n'a donc rien à voir avec [l'âge de départ à la retraite](#). Un plafond de ressources ne doit pas être dépassé. **En 2023, ce plafond a été fixé à 23 441, 60 € pour une personne vivant seule et à 37 506,56 € pour un couple.** Il s'agit de vos revenus actuels et non pas de ceux que vous pouviez percevoir lorsque vous étiez marié avec la personne décédée. À noter que si celle-ci avait souscrit [une assurance-vie](#) à votre profit, la rente en découlant n'est pas à inclure dans vos revenus.

La pension de réversion peut être touchée à vie

Si vous remplissez les critères d'attribution, la pension de réversion **peut vous être versée jusqu'à la fin de vos jours.** Pour cela, après le décès, vous devez contacter l'ensemble des caisses de retraite auprès desquelles votre conjoint a cotisé et leur adresser un dossier de demande de pension de réversion par courrier recommandé. **Le temps de traitement d'un tel dossier varie généralement de trois à cinq mois et, si elle est accordée, elle sera rétroactive et prendra donc en compte ce temps d'attente.** Par la suite, il est essentiel de bien transmettre tous les documents demandés en temps et en heure, car l'absence d'une pièce

justificative peut entraîner l'arrêt du versement de la pension de réversion. C'est également le cas [si vos revenus augmentent](#) et que vous finissez par dépasser les plafonds imposés.

Combien d'années de mariage pour avoir la pension de réversion ?

la durée du mariage n'est généralement pas un critère déterminant pour l'attribution de [la pension de réversion](#). **Ce qui importe le plus souvent, c'est d'être marié(e) au moment du décès de l'assuré décédé.** Ainsi, il n'y a généralement pas d'exigence spécifique en termes d'années de mariage pour avoir droit à la pension de réversion. **Les conditions précises peuvent toutefois varier en fonction du régime de retraite auquel le défunt était affilié.** Il est donc important de consulter les règles spécifiques du régime concerné. En général, les critères communs comprennent le fait d'être marié au moment du décès et, dans certains cas, de ne pas s'être remarié(e) par la suite.

Pour obtenir des informations précises sur les conditions d'attribution de la pension de réversion, il est recommandé de contacter directement la caisse de retraite du défunt ou l'organisme gestionnaire du régime de retraite auquel il était affilié

Peut-on toucher 2 pensions de réversion ?

il est possible de toucher deux pensions de réversion, mais cela dépend des conditions spécifiques de chaque régime de retraite auquel le défunt était affilié. **Les pensions de réversion sont généralement liées aux régimes de base de la Sécurité sociale et aux régimes complémentaires (comme l'ARRCO et l'AGIRC),** et chaque régime peut avoir ses propres règles. Voici quelques points à considérer :

Régime de base de la Sécurité sociale

Le conjoint survivant peut potentiellement bénéficier d'[une pension de réversion](#) du régime de base de la Sécurité sociale. **Si le conjoint survivant a été marié à deux personnes décédées qui étaient assurées sociales,** il est possible de cumuler deux pensions de réversion, pourvu que les conditions spécifiques de chaque régime soient remplies.

Régimes complémentaires

Les régimes complémentaires tels que l'ARRCO et l'AGIRC peuvent également verser des pensions de réversion. **Si le conjoint survivant a été marié à deux personnes décédées, il peut être éligible à des pensions de réversion multiples,** en respectant les conditions de chaque régime.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

Il est important de noter que les conditions d'attribution, les montants et les règles spécifiques peuvent varier d'un régime à l'autre. Par conséquent, il est fortement recommandé de contacter directement les caisses de retraite correspondantes pour obtenir des informations précises sur la possibilité de cumuler plusieurs [pensions](#) de réversion et sur les conditions spécifiques applicables à chaque situation.

Est-ce que la pension de réversion est à vie ?

En France, la pension de réversion **peut être versée à vie**, mais cela dépend des règles spécifiques de chaque régime de retraite. En général, la pension de réversion est conçue pour fournir **un soutien financier au conjoint survivant pendant toute sa vie**, mais certaines conditions peuvent influencer la durée de versement de la pension. Voici quelques éléments à prendre en compte :

1. **Conditions spécifiques** : Les conditions d'attribution de la pension de réversion peuvent varier en fonction du régime de retraite auquel le défunt était affilié. Il est important de consulter les règles spécifiques de chaque régime pour comprendre les critères d'attribution et de maintien de la pension.
2. **Remariage** : Dans certains cas, le remariage du conjoint survivant peut avoir une incidence sur le versement de la pension de réversion. Certains régimes exigent que le conjoint survivant ne se remarie pas pour continuer à recevoir [la pension](#), tandis que d'autres ne posent pas cette restriction.
3. **Événements de vie** : Certains événements de vie, tels que le remariage ou le décès du conjoint survivant, peuvent influencer le maintien de la pension de réversion. Il est important de se renseigner sur les règles spécifiques à chaque régime à cet égard.

Il est fortement recommandé de contacter directement la caisse de retraite du défunt ou l'organisme gestionnaire du régime de retraite concerné pour obtenir des informations précises sur la durée du versement de la pension de réversion dans une situation particulière. **Les règles peuvent évoluer, et les conseillers des caisses de retraite sont les mieux placés pour fournir des informations actualisées** et adaptées à la situation spécifique de chaque individu.

Pourquoi je ne touche plus la réversion de mon mari ?

Il peut y avoir plusieurs raisons pour lesquelles vous pourriez ne plus toucher la pension de réversion de votre mari en France. Voici quelques-unes des raisons les plus courantes :

1. **Remariage** : Dans certains [régimes de retraite](#), le remariage du conjoint survivant peut mettre fin au versement de la pension de réversion. Certaines caisses de retraite exigent que le conjoint survivant reste célibataire pour continuer à bénéficier de la pension.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

2. **Dépassement de plafonds de ressources** : Certains régimes de retraite ont des critères de ressources qui doivent être respectés pour être éligible à la pension de réversion. Si vos ressources dépassent les plafonds établis, cela pourrait entraîner la suspension ou la cessation du versement de la pension.
3. **Changements dans les règles du régime** : Les règles régissant les pensions de réversion peuvent évoluer avec le temps. Des réformes législatives ou des changements dans les règles spécifiques du régime de retraite peuvent affecter l'éligibilité ou le montant de la pension.
4. **Décès du conjoint survivant** : Si le conjoint survivant décède, cela met généralement fin au versement de la pension de réversion.
5. **Non-respect des procédures administratives** : Il est possible que des erreurs administratives ou des problèmes liés à la mise à jour des informations personnelles aient entraîné l'interruption du versement. Il peut être utile de contacter la caisse de retraite pour clarifier la situation.

Pour obtenir des informations précises sur la raison pour laquelle vous ne touchez plus la pension de réversion de votre mari, **il est recommandé de contacter directement la caisse de retraite du défunt ou l'organisme gestionnaire du régime de retraite concerné**. Les conseillers de ces organismes pourront examiner votre dossier et vous fournir des explications spécifiques à votre situation.

B7_Pension de réversion : jusqu'à quand la touche-t-on ?

Marine Cestes 23/11/2023, 10:30 – modifie 23/11/2023, 10:31 Société

[Pension de réversion : jusqu'à quand la touche-t-on ? \(caminteresse.fr\)](https://www.caminteresse.fr)

La pension de réversion, qui est une fraction de la retraite de l'assuré décédé, peut être versée à l'époux survivant si celui-ci remplit les conditions requises. Mais pendant combien de temps peut-on toucher cette pension ?

La pension de réversion est une somme d'argent versée chaque mois au conjoint survivant sous conditions d'éligibilité. **Elle est assimilée à une partie de la retraite dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier l'assuré décédé, qu'il ait été salarié ou agent de la fonction publique.** Les conditions pour percevoir cette allocation varient en fonction de la situation professionnelle du défunt et de sa date de décès, mais vous et votre conjoint devez avoir été mariés, et vos ressources annuelles ne doivent pas dépasser un certain plafond. À titre indicatif, vous devez avoir au moins 55 ans pour toucher la pension, mais si votre conjoint est décédé avant 2009, vous pouvez faire votre demande à 51 ans. Dans le privé, la pension est équivalente à 54 % de la retraite à laquelle votre époux aurait pu prétendre s'il avait été en vie.

Jusqu'à quand touche-t-on la pension de réversion ?

Sachez que si votre demande de pension de réversion en cas [de décès de votre conjoint](#) est acceptée, elle vous sera versée tous les mois, à terme échu, sur votre compte courant. **Ces versements n'ont pas de date de fin, et peuvent théoriquement durer toute votre vie dès lors que vous continuez à remplir les conditions d'éligibilité.** La pension, censée être versée à vie, peut par exemple être interrompue [si vous vous remariez un jour](#), si vos ressources annuelles sont supérieures aux plafonds imposés, ou encore si vous avez omis de transmettre une pièce justificative qui vous avait été demandée. Veillez donc à bien actualiser votre situation, et vérifiez que vous respectez toujours les conditions de perception de cette rente.

Quelles sont les différentes démarches à réaliser pour toucher la pension de réversion ?

Si vous souhaitez toucher la pension de réversion, deux possibilités s'offrent à vous : **vous pouvez demander votre rente en ligne depuis [votre compte personnel retraite](#), ou vous pouvez écrire à la caisse de retraite du défunt avec le [formulaire de demande de retraite UNSOR](#) Association N° W751039858_SIRET 78546230000035 (déclarée le 9 octobre 1930 _J.O. du 24.10.1930)**
Siège social et adresse postale : 48 rue des meuniers 75012 PARIS

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

de réversion dûment complété. De même, vous avez la possibilité de choisir quelle date vous préférez pour le point de départ de votre perception de l'allocation. Si vous n'émettez aucun souhait particulier, le versement débutera au plus tôt le premier jour du mois qui suit le dépôt de votre demande. Une fois votre requête effectuée, [la caisse de retraite](#) vous envoie un récépissé de votre demande. **Sans réponse passée un délai de quatre mois**, cela signifie que votre demande de pension de réversion n'a pas été acceptée par la caisse de retraite.

Pension de réversion d'un membre du couple : pourquoi je ne touche plus la réversion de mon mari ou de ma femme ?

La pension de réversion, comme toutes les autres affaires financières sociales, est très bien structurée par la Sécurité sociale. Car, pour en bénéficier, vous devez au préalable remplir certaines conditions. La première concerne le plafond de revenu que vous ne devez pas dépasser. **Ce plafond s'élève à 23 441,60 euros.** Lorsque vous atteignez ce plafond, vous pouvez toujours bénéficier de la pension de réversion de votre mari. Toutefois, lorsque vos ressources sont déclarées et connues des services publics, **si ces dernières dépassent le montant susmentionné de quelque centime, vous n'aurez pas droit à la pension de réversion de votre mari ou de votre femme.** Ensuite si vos ressources ne sont pas déclarées, la Sécurité sociale peut suspendre le solde de la pension de réversion. Veuillez donc déclarer vos ressources pour en profiter.

C8_ Comment calculer sa pension de retraite ?

Marine Cestes 05/09/2023, 8:00 Société

Pour estimer le montant de sa pension de retraite, certains paramètres clés sont à prendre en considération. Le point sur ce calcul.

Pour calculer sa pension de retraite, plusieurs éléments sont en effet pris en compte, notamment :

- **Le revenu annuel moyen** : ce revenu constitue l'une des composantes essentielles dans le calcul de la pension de retraite.
- **Le taux appliqué à ce revenu annuel moyen** : un taux spécifique est appliqué au revenu annuel moyen pour déterminer le montant de pension de retraite. Il peut varier en fonction de différents facteurs, comme la législation en vigueur et les régimes de retraite concernés.

Le calcul prend aussi en compte la durée d'assurance du salarié, et ce pour tous les domaines d'activité.

Pension de retraite : focus sur la durée d'assurance

La durée d'assurance se mesure en trimestres. Pour une retraite complète, il faut accumuler entre **150 et 172 trimestres** (paramètre variable suivant les professions et les réformes éventuelles), en fonction de l'année de naissance de l'assuré. Le relevé de carrière précise si les trimestres cotisés auprès de la MSA (Mutualité sociale agricole) ou de la [Sécurité sociale](#) peuvent être pris en compte. **Si le nombre requis de trimestres n'est pas atteint, la pension sera alors proportionnelle aux trimestres validés.** Et même avec un taux de calcul maximal, la retraite peut être réduite si l'assuré n'a pas accumulé suffisamment de trimestres. Différentes périodes sont prises en compte : les périodes d'[activité salariée](#), agricole, artisanale ou encore commerciale avec cotisations, ainsi que les périodes assimilées à des périodes d'assurance, validées par présomption et rachetées.

Calcul de la pension de retraite et situations particulières

Certaines périodes d'interruption involontaire de travail, où l'assuré n'a donc pas cotisé, peuvent être considérées comme des périodes d'assurance. **Celles-ci comprennent la maladie, la maternité, l'invalidité, l'accident du travail, le chômage et le [service national](#).** Cependant, contrairement aux trimestres cotisés, ils n'influent pas sur l'éligibilité à certains dispositifs de retraite. Il existe par ailleurs plusieurs situations qui permettent d'acquérir des trimestres supplémentaires, par exemple :

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

- avoir [élevé un enfant](#) ;
- avoir élevé un enfant handicapé ;
- le congé parental ;
- prendre sa retraite après l'âge du taux maximum automatique ;
- la charge permanente d'un adulte handicapé de la famille.

À noter : L'Assurance retraite met à disposition des assurés [un simulateur dédié](#) pour permettre de décrypter les conséquences de la réforme des retraites sur leur pension.

Quel montant de retraite pour un salaire de 1500 euros ?

Le calcul de la retraite est généralement basé sur votre nombre de trimestres. Ce dernier est aussi basé sur votre année de naissance. En effet, comme susmentionné, vous devez avoir cotisé 150 ou 172 trimestres pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Sauf que, depuis les récentes réformes, **vous devez avoir travaillé minimum 167 trimestres pour bénéficier d'une retraite à taux plein**. Donc si vous n'avez travaillé que 150 trimestres, il est préférable de vous tourner vers votre assureur afin de combler le reste des trimestres. Pour **les personnes ayant travaillé 167 trimestres** ou plus avec **un salaire de 1500 euros**, le calcul est très simple. Veuillez réaliser $1500 \times 50\%$. Donc vous aurez $1500 \times 50 = 75000 / 100 = 750$ euros de pension de retraite chaque mois pour un salaire de 1500 euros.

C9_Réforme des retraites : quelle pension va toucher un salarié payé au SMIC ?

Emma Derome 31/08/2023, 14:52 Société

Salaires, impôts... Beaucoup de chose vont changer à la rentrée, et c'est aussi le cas des retraites. La réforme entre en effet en vigueur au 1er septembre. Mais alors, que vont toucher les retraités qui ont cotisé toute leur vie avec un petit salaire, équivalent du SMIC ?

La réforme des retraites va être appliquée à partir du 1er septembre 2023. Qu'en est-il des petites retraites ? Dans cet article, nous vous expliquons comment calculer votre [pension de retraite](#) si vous avez cotisé toute votre vie à un [salaire](#) proche du SMIC.

Quel calcul pour connaître le montant de sa pension de retraite ?

Le niveau de sa pension de retraite dépend de **l'âge de départ**, de **la durée de cotisation à l'assurance retraite** (en années ou en trimestres), et bien sûr du **montant des revenus perçus** tout au long de sa vie. Dans le cas d'un salarié, il s'agit des **25 meilleures années de sa vie**. Le calcul est réalisé à partir de la moyenne de son salaire annuel brut.

Une fois atteint l'âge où vous pouvez déclarer votre départ à la retraite, c'est-à-dire **62 ans ou 64 ans** selon si vous êtes concerné par la réforme (la génération de 1968 et plus), vous pourrez demander votre pension à taux plein si vous avez cotisé assez longtemps. C'est-à-dire que le montant de vos revenus moyens sera multiplié par un certain taux, soit **50 %** au maximum. **La retraite à taux plein s'acquiert à partir de 172 trimestres** validés (43 ans) pour les personnes nées à partir de 1973. Un trimestre correspond à 150 heures payées au SMIC. Si vous ne les avez pas accumulés, il faudra atteindre **67 ans** pour partir à la retraite en ayant accumulé tous vos droits. Vous pourrez partir avant, mais vous aurez moins d'argent tous les mois (une décote s'applique de 1,25 % par trimestre manquant, mais ce taux ne peut aller en dessous de 37,5 %). Si vous partez après, votre retraite sera revalorisée de la même manière. Il existe de nombreux **cas particuliers** qui permettent de partir à taux plein sans avoir tous ses trimestres (carrières longues, être mère d'au moins 3 enfants, être en situation de handicap ou d'incapacité...). Plus d'infos sur le site service-public.fr.

Le **calcul** est donc de : 20 058 (SMIC annuel brut en euros en 2023) x 50 % (pour le taux plein) x 172 /172 (durée de cotisation divisée par la durée de référence) = **835,75 euros bruts**. Ce chiffre est particulièrement élevé, car le SMIC a augmenté ces dernières années, ce qui ne correspond pas à sa valeur d'il y a 10 ans par exemple. Si l'on prend la valeur moyenne du

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

SMIC annuel de ces 20 dernières années, soit 16 500 euros, le montant de la retraite de base chute à **687,50 euros bruts**.

Et la retraite complémentaire ?

En plus de cette retraite de base versée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), le salarié cotise aussi à la **retraite complémentaire**, versée par l'Agirc-Arrco. Ce système permet quant à lui d'acquies toute sa vie des points d'une certaine valeur en euros (la valeur du point change chaque année). La retraite complémentaire vient améliorer le montant de la retraite de base. Si par exemple vous avez un total de 3 000 points, vous les multipliez par la valeur du point de l'année en cours (1,34 pour 2022) pour avoir le montant de votre pension complémentaire annuelle. Dans ce cas, cela équivaut à 335 euros bruts par mois.

À ce montant brut, il faut enlever les diverses cotisations, comme la CSG. **On estime qu'un retraité payé au SMIC toute sa vie va toucher environ 1 058 euros nets de pension retraite.**

Quels sont les dispositifs pour aider les retraités ?

Afin de garantir aux retraités smicards un minimum de revenus pour vivre dignement, il existe un dispositif appelé le **minimum contributif**, soit une pension minimum.

Si la retraite de base d'une personne est inférieure à son montant, elle est augmentée d'autant pour l'atteindre. Actuellement, le minimum contributif est fixé à **748 euros**. Le gouvernement veut l'augmenter de **100 euros** (voir plus loin). Toutefois, le minimum contributif ne peut permettre de porter le total des pensions perçues (de base et complémentaire) au-delà de 1 309,75 euros. Il est calculé automatiquement pour la personne qui y a le droit.

Le calcul de sa pension retraite, un calcul compliqué qui va changer après le vote de la réforme Unsplash

Pour en bénéficier, il faut cependant être éligible à la retraite de base à taux plein, et avoir cotisé au moins 120 trimestres (on dit "minimum contributif majoré"). Si la durée de cotisation est inférieure à 120 trimestres, le minimum contributif diminue à 684 euros bruts.

Les retraités qui ont eu des bas salaires toute leur vie peuvent aussi, sous certaines conditions, bénéficier de **l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)**. Son montant varie selon les ressources et la composition du ménage et permet pour les personnes seules de bénéficier de 906 euros par mois, et pour un couple de 1 407 euros. Les retraités concernés doivent demander cette allocation auprès de leur caisse de retraite.

Voici ce que la réforme va changer

Le gouvernement a promis de revaloriser les petites retraites à **85 % du SMIC ou 1 200 euros, grâce à l'augmentation du minimum contributif à hauteur de 100 euros**. Un dispositif déjà prévu dans la loi de 2003, mais qui n'était pas appliqué.

*"Le gouvernement s'est engagé à porter cette pension minimum à 1 200 euros, **mais il y a une entourloupe**. Il s'agit de 85 % du SMIC net, soit **1 150 euros**, un montant brut dont on déduit encore la CSG et la CRDS, ce qui fait environ 1 120 euros, **c'est-à-dire 81,5 % du SMIC net**", explique **Henri Sterdyniak**, membre des [Économistes Atterrés](#). Par ailleurs, depuis 2003, les personnes au SMIC touchent aussi la prime d'activité. "Si on avait vraiment voulu garder ce ratio, il aurait fallu donner 1 315 euros, soit 85 % du SMIC avec la prime d'activité", ajoute-t-il. Il s'agit en outre de la valeur du SMIC le jour où l'on prend sa retraite : la pension de retraite ne suivra que les prix, et pas la revalorisation du salaire minimum au fil des années.*

On estime que cette mesure va concerner un tiers des petites retraites.

Mais les personnes qui pourront avoir le droit à une retraite à hauteur de 1 150 euros seront celles qui auront liquidé leur retraite à taux plein, soit en partant à 67 ans, soit en ayant accumulé tous leurs trimestres. *"**Cette mesure concerne essentiellement les personnes aux petits salaires qui ont travaillé longtemps**. On estime que cette mesure va concerner un tiers des petites retraites. Le but de la manœuvre est de pousser les gens à liquider leurs droits une fois qu'ils sont à taux plein. Sinon, peut-être qu'ils s'arrêteraient de travailler avant en ce disant qu'ils auront le minimum contributif. Les personnes qui sont parties avant, à cause de la pénibilité de leur travail, ou parce qu'elles ont fait des carrières morcelées, n'auront pas droit à cette augmentation du minimum contributif",* ajoute l'économiste.

Cette augmentation de 100 euros devrait être appliquée aussi aux retraités actuels qui y ont le droit. La loi actuellement débattue envisage que l'augmentation de leur retraite soit effective d'ici septembre 2024.

C10_ Quand aura lieu la prochaine augmentation des retraites en 2023 ?

Marine Cestes 11/12/2023, 11:55 Société

L'augmentation des retraites est une revalorisation des pensions qui va avoir lieu avant la fin de l'année 2023. Cependant, cette hausse ne concerne pas les pensions de retraite de base qui n'augmenteront qu'à partir de janvier 2024.

La revalorisation annuelle des régimes de retraite de base est toujours fixée au 1er janvier de chaque année. Pour les pensions du régime général, **il n'y aura pas de hausse exceptionnelle avant le mois de janvier 2024, l'inflation ayant tendance à diminuer sur ces derniers mois d'après les analyses de l'Insee.** Pour information, l'hypothèse d'une augmentation anticipée des retraites de base n'est même pas étudiée par l'État ou par l'Assemblée nationale. Il faudra attendre janvier 2024 pour voir la hausse de toutes les pensions de retraite entrer en vigueur. Les premières pensions revalorisées seront d'ailleurs versées à partir de février. De plus, le taux de hausse des pensions 2024 n'est pas encore connu. Mais certains retraités vont profiter d'une hausse avant la fin 2023.

Qui est concerné par une augmentation des retraites en 2023 ?

De façon exceptionnelle, les retraités aux pensions les plus faibles vont profiter d'une hausse de leur retraite dès le mois de septembre 2023. La nouvelle [réforme des retraites](#) prévoit de verser un supplément financier aux anciens travailleurs ayant eu une carrière complète et qui touchent un minimum contributif. **D'après l'État, 1,8 million de retraités aux revenus modestes seraient concernés. La hausse s'élève à environ 600 € par an, c'est-à-dire 50 € par mois.** Cette augmentation des [pensions de retraite](#) va s'appliquer à partir du versement du 9 octobre 2023. Cependant, certains retraités devront attendre un délai supplémentaire à cause du traitement de leur dossier, mais la revalorisation est rétroactive.

Quand aura lieu la prochaine augmentation des retraites Agirc-Arrco ?

En ce qui concerne la prochaine augmentation des pensions Agirc-Arrco, elle aura lieu dès novembre 2023. En effet, le conseil d'administration de l'Agirc-Arrco va se réunir prochainement afin d'établir un taux de hausse applicable **dès le 1er novembre 2023**. Pour information, la future hausse interviendra dès la [pension complémentaire](#) de novembre 2023. L'année dernière, la **revalorisation était de 5,12 % avec une valeur du point Agirc-Arrco fixée à 1,349 8 €**. Par ailleurs, la hausse des [retraites complémentaires](#) en 2023 sera moins importante, puisque les chiffres publiés par l'Insee indiquent un ralentissement de l'inflation.

Quelle sera la revalorisation des retraites en 2023 ?

UNSOR Association N° W751039858_SIRET 78546230000035 (déclarée le 9 octobre 1930_J.O. du 24.10.1930)
Siège social et adresse postale : 48 rue des meuniers 75012 PARIS

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

À partir du 1er novembre 2023, la retraite complémentaire Agirc-Arrco **est revalorisée de 4,9 %** comme susmentionné. Aussi, le dispositif de minoration de la pension, pour les retraités partant à **l'âge légal et au taux plein, a été supprimé ce 1er décembre 2023**. Il s'agit de modifications spécifiques aux règles de [la retraite](#) complémentaire Agirc-Arrco. Nous notifions que ces informations proviennent d'annonces officielles, de communiqués de presse ou de publications des organismes responsables.

Quand aura lieu la prochaine augmentation des retraites en 2024 ?

Généralement, les revalorisations [des retraites](#) de base sont prévues à partir de janvier 2024, elles seront potentiellement annoncées officiellement dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale de l'année en cours ou dans d'autres communications gouvernementales. Nous rappelons que la hausse est appliquée à partir de janvier 2024. En revanche, **il est important de noter que, vu que les pensions de base (et l'Aspa) sont générées à terme échu (une fois la période achevée), la hausse n'apparaîtra que sur la pension de février 2024**. Enfin, notez aussi que, les détails spécifiques sur la manière dont cette revalorisation sera appliquée, y compris la date de versement effectif sur les pensions, peuvent varier.

Quelle sera ma retraite après 20 années d'exercice ?

Si vous avez travaillé pendant 20 ans, la détermination de votre retraite s'effectue principalement en fonction de votre [salaire](#) annuel moyen sur les 25 meilleures années de votre carrière, donc même si vous n'avez travaillé que 20 ans, il faudra considérer les 25. Le **taux de liquidation** et la **durée d'assurance** sont aussi des facteurs clés. La **retraite de base** se calcule ainsi : Salaire annuel moyen x Taux de liquidation x Durée d'assurance/Durée de référence.

- **Salaire annuel moyen** : Ce sont vos 25 meilleures années de salaire qui sont prises en compte. Les salaires sont plafonnés selon les limites fixées par la Sécurité sociale.
- **Taux de liquidation** : Il varie entre **37,5 % et 50 %** en fonction du nombre de trimestres acquis dans votre carrière à l'âge légal d'ouverture de droit.
- **Durée d'assurance** : Elle est calculée en divisant le nombre de trimestres inscrits par la durée de référence.

De plus, des options d'optimisation existent, comme le rachat de trimestres ou l'épargne retraite avec le **PER** (Plan Épargne Retraite) comme produit phare.

Comment calcule-t-on sa pension de retraite ?

Pour calculer votre pension de retraite, plusieurs éléments doivent être pris en compte.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

- **Le régime de retraite** : chaque régime a des règles spécifiques. Par exemple, le régime général se base sur le salaire annuel moyen des 25 meilleures années, tandis que le régime des fonctionnaires se base sur les 6 derniers mois de salaire.
- **Le salaire annuel moyen** : il s'agit de la moyenne des salaires (plafonnés) des meilleures années, revalorisée en euros courants.
- **Le taux de pension** : ce taux, appelé aussi taux plein, est de 50% au régime général, 75% pour les fonctionnaires, et varie pour les régimes complémentaires.
- **La durée d'assurance** : elle représente le nombre de trimestres cotisés au cours de votre carrière.
- **Les points acquis** : pour les régimes complémentaires, [la retraite](#) est calculée en points. Le nombre de points est multiplié par la valeur du point pour obtenir le montant de la pension. Pour obtenir une estimation précise, n'hésitez pas à utiliser un simulateur de retraite en ligne.

C11_ Comment connaître son âge de départ à la retraite ?

Marine Cestes 10/12/2023, 18:00 Société

L'âge auquel vous décidez de mettre fin à votre carrière professionnelle a une incidence sur le montant de votre pension de retraite. Vous avez par ailleurs la possibilité de prendre votre retraite dès l'âge légal, au-delà de celui-ci ou bien encore avant sous conditions.

Le seuil d'âge minimum pour solliciter la retraite de base est désigné comme étant l'âge légal de départ à la retraite. Cependant, depuis le 1er septembre, la réforme des retraites a modifié les conditions de départ à la retraite en France. **L'âge légal a ainsi été repoussé à 64 ans pour les individus nés à partir de 1968.** Pour ceux nés avant cette date, l'âge légal a été progressivement **relevé de 62 à 64 ans**. Si vous avez accumulé le nombre de trimestres requis, vous avez la possibilité de prendre votre retraite dès l'âge légal sans subir de décote, c'est-à-dire une réduction permanente du montant de votre pension de retraite. En revanche, un départ à l'âge légal avec un nombre insuffisant de trimestres engendrera de facto une décote.

Partir avant l'âge légal : quelles sont les conditions ?

Il est aussi envisageable de [partir à la retraite](#) avant l'âge légal. Ainsi, ce que l'on appelle "**retraite progressive**" consiste à ne prendre qu'une partie de sa pension de retraite, ce qui permet de continuer à **travailler à temps partiel tout en cotisant pour augmenter le montant de la retraite finale**. Cette option présente une flexibilité aux travailleurs qui souhaitent ralentir leur activité professionnelle tout en se préparant à la retraite. Par ailleurs, certaines situations permettent un départ anticipé à taux plein sans subir de décote. Il peut s'agir d'une carrière longue, d'une [situation de handicap](#), ou encore d'**une incapacité causée par un accident du travail ou une maladie professionnelle**. Dans ces cas spécifiques, il est possible de prendre sa retraite avant l'âge légal tout en bénéficiant d'une pension complète.

Partir après l'âge légal de la retraite : quelles conséquences ?

La prolongation de [l'activité professionnelle](#) au-delà de l'âge légal, tout en ayant cumulé tous les trimestres requis pour une retraite à taux plein, ouvre la voie à un avantage considérable : la surcote. Concrètement, cela permet :

- d'obtenir une surcote sur la pension de retraite de base au [régime de l'Assurance retraite](#), soit une majoration de **1,25 % par trimestre** supplémentaire accompli ;
- **d'accroître la retraite complémentaire Agirc-Arrco** grâce à l'acquisition de points supplémentaires ;

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

- **potentiellement, d'éviter une minoration de 10 %** pendant trois ans sur la retraite complémentaire au régime Agirc-Arrco, sous réserve de conditions particulières.

À noter : sauf dans des cas exceptionnels, **l'employeur ne peut pas contraindre un employé à prendre sa retraite avant l'âge de 70 ans.**

Quand partir à la retraite née en 1962 ?

La date de départ à la retraite dépend de plusieurs facteurs, notamment de votre année de naissance et du régime de retraite auquel vous êtes affilié. Pour les personnes nées en 1962, l'âge légal de départ à la retraite peut varier en fonction de plusieurs éléments :

1. **Âge légal de départ** : En 2023, l'âge légal de départ à [la retraite en France](#), depuis la réforme des retraites est passé à 64 ans pour les personnes nées à partir de 1968. En dessous, l'âge de départ légal est de 54 ans pour certains secteurs d'activité et 62 ans pour d'autres.
2. **Âge du taux plein** : L'âge auquel vous pouvez bénéficier d'une pension de retraite à taux plein sans décote dépend de votre année de naissance. Pour les personnes nées en 1962, cet âge était de 67 ans. Cependant, des dispositifs existent pour permettre un départ anticipé dans certaines situations.
3. **Dispositifs de départ anticipé** : Il existe des dispositifs permettant un départ anticipé pour carrière longue, handicap, pénibilité au travail, etc. Ces dispositifs peuvent permettre un départ avant l'âge légal tout en évitant une décote sur la pension.
4. **Régime spécifique** : Si vous relevez d'un régime spécifique, comme le régime des fonctionnaires, des salariés de la SNCF (cheminots), ou d'autres régimes spéciaux, les règles peuvent être différentes. Certains de ces régimes peuvent avoir des conditions de départ spécifiques.

Où trouver la date de mon départ en retraite ?

Pour connaître la date de votre départ en retraite en France, vous pouvez suivre ces étapes :

1. **Relevé de carrière** : Consultez votre relevé de carrière. Vous pouvez accéder à ce document en créant un compte sur le site de l'Assurance retraite. Le relevé de carrière donne des informations sur le nombre de trimestres cotisés et d'autres éléments pertinents pour le calcul de votre pension.
2. **Calculateur en ligne** : Utilisez les outils en ligne fournis par l'Assurance retraite. Le site propose souvent des calculateurs de [retraite](#) qui vous permettent d'estimer votre date de départ et le montant probable de votre pension en fonction de différentes hypothèses.
3. **Contactez votre caisse de retraite** : Si vous avez des questions spécifiques ou si vous souhaitez obtenir des informations détaillées sur votre situation, vous pouvez contacter

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

directement votre caisse de retraite. Vous trouverez les coordonnées de votre caisse sur le site de l'Assurance retraite ou sur vos relevés de cotisations.

4. **Consultez les documents officiels** : Les organismes de retraite envoient généralement des documents officiels, tels que des estimations de pension, par courrier. Assurez-vous de consulter ces documents pour des informations précises sur votre situation.
5. **Service en ligne d'information retraite** : Vous pouvez également utiliser [le service en ligne d'information retraite](#). Ce service permet d'obtenir des informations personnalisées sur votre retraite en rassemblant les données de l'ensemble des régimes de retraite auxquels vous avez cotisé.

Si vous avez des questions spécifiques sur votre situation, n'hésitez pas à contacter votre caisse de retraite ou à demander conseil à un professionnel de la retraite.

C12_ Quelle aide pour les retraités non imposables ?

Marine Cestes 09/12/2023, 18:00 Société

Afin de soutenir les retraités non imposables, plusieurs aides sociales sont disponibles. Ces prestations sociales, versées sous conditions de revenus ou de dépendance, existent pour garantir un niveau de ressources minimum aux personnes âgées qui sont à la retraite.

Actuellement, l'imposition sur les revenus concerne de moins en moins de Français à cause de différents facteurs sociaux et économiques. Les retraités sont les premiers concernés par les aides fiscales disponibles en cas de non-imposition. **Le coût de la vie et des logements ne cesse d'augmenter, ce qui incite un grand nombre de personnes à demander ces aides sociales qui sont devenues une véritable nécessité.** De plus, si vous ou l'un de vos proches êtes accueilli en Ehpad et que vos ressources sont limitées, vous pouvez percevoir des aides financières particulières : les retraités non imposables ont droit à des aides sociales dont le montant peut varier en fonction des situations.

Qui sont les retraités non imposables ?

Si toutes les sommes que vous gagnez pendant l'année ne permettent pas d'atteindre un montant assez élevé, votre revenu annuel ne sera pas soumis à l'imposition, et vous serez donc non imposable : **vous ne paierez pas d'impôts sur le revenu.** Pour information, beaucoup de Français font partie de cette catégorie, **puisque les revenus annuels des ménages dépassent rarement le seuil de rentabilité fixé par l'État.** En plus de ne pas avoir à payer un centime d'impôt, une personne non imposable peut bénéficier de nombreuses [aides sociales](#). Ainsi, beaucoup de retraités sont éligibles aux prestations sociales, car ils présentent généralement **des cas de non-imposition**. Dans ce cadre, différentes formes d'aides sociales et fiscales sont accessibles.

Quelles sont les prestations sociales disponibles pour les retraités non imposables ?

Si vous êtes [retraité non imposable](#), vous avez droit à différentes formes de prestations sociales :

- un crédit d'impôt si vous avez besoin d'une assistance à domicile, **une prestation fiscale à hauteur de 50 % des frais engagés ;**
- **vous pouvez bénéficier de la CMU-C**, une aide sociale pour la prise en charge des frais de santé ;
- **vous pouvez obtenir des réductions tarifaires sur les frais de cantine ;**

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

- **vous pouvez faire une demande pour bénéficier d'une réduction sur la taxe foncière.**

Et si vous prévoyez des travaux dans votre habitation, vous pouvez obtenir des aides grâce au programme "**MaPrimeRénov**" pour la [rénovation énergétique](#) de votre logement.

Quelles sont les aides de la caf pour les retraités ?

En France, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) propose plusieurs aides et prestations destinées aux retraités pour les soutenir financièrement. Les aides peuvent varier en fonction de la situation familiale, des revenus, et d'autres critères. Voici quelques-unes des principales aides de la CAF pour les retraités :

1. **Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)** : Il s'agit d'une allocation destinée aux personnes âgées disposant de faibles revenus. Elle vise à garantir un niveau minimum de ressources.
2. **Aide au Logement (APL)** : Les retraités peuvent également bénéficier de l'[aide au logement](#) s'ils remplissent les conditions de ressources et d'éligibilité.
3. **Prime d'Activité** : Si le retraité exerce une activité professionnelle, il peut être éligible à la prime d'activité, qui est une prestation destinée à compléter les revenus modestes.
4. **Complémentaire santé solidaire** : Il s'agit d'une aide pour l'accès à une complémentaire santé pour les personnes aux revenus modestes.
5. **Allocation de Logement Familial (ALF) et Allocation de Logement Social (ALS)** : Ces allocations peuvent être accordées aux retraités locataires en fonction de leurs ressources et de leur situation familiale.
6. **Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)** : Il s'agit d'une aide destinée aux personnes âgées en situation de précarité qui rencontrent des difficultés pour payer leur hébergement en maison de retraite.

Il est important de noter que les critères d'éligibilité et le montant des aides peuvent varier en fonction de la situation individuelle de chaque personne. Pour obtenir des informations spécifiques à votre situation, je vous recommande de contacter directement votre CAF locale, soit en vous rendant sur place, soit en utilisant les services en ligne disponibles sur le site internet de la CAF.

Quelles aides pour les retraités non imposables en 2023 ?

Les retraités non imposables peuvent avoir droit à différentes aides et prestations en France. Voici quelques-unes des aides auxquelles ils pourraient être éligibles :

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

1. **Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)** : Cette [allocation](#) est destinée aux personnes âgées disposant de faibles revenus. Elle vise à garantir un niveau minimum de ressources.
2. **Aide au Logement (APL)** : Les retraités peuvent également bénéficier de l'aide au logement s'ils remplissent les conditions de ressources et d'éligibilité. Cette aide concerne les locataires, les propriétaires, ou les résidents en foyer.
3. **Complémentaire santé solidaire** : Cette aide concerne l'accès à une complémentaire santé pour les personnes aux revenus modestes, y compris celles qui ne sont pas imposables.
4. **Prime d'Activité** : Si le retraité exerce une activité professionnelle, même avec des revenus modestes, il pourrait être éligible à la prime d'activité.
5. **Aides locales** : Certaines collectivités locales et régionales proposent des aides spécifiques aux personnes à faibles revenus, qu'elles soient imposables ou non. Ces aides peuvent inclure des bons alimentaires, des réductions sur les services publics, etc.

Il est important de noter que les critères d'éligibilité peuvent varier en fonction de la prestation, et il est recommandé de contacter la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou d'autres organismes sociaux locaux pour obtenir des informations spécifiques à votre situation. Les travailleurs sociaux et les conseillers en assistance sociale peuvent également fournir une assistance pour déterminer les aides auxquelles vous pourriez avoir droit.

Quelles aides quand on n'est pas imposable ?

Si vous n'êtes pas imposable en France, cela peut affecter votre éligibilité à certaines aides et prestations, car de nombreuses aides sont basées sur les revenus. Voici quelques-unes des aides auxquelles vous pourriez avoir droit si vous n'êtes pas imposable :

1. **Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)** : Cette allocation est destinée aux personnes âgées disposant de faibles revenus. Elle est accordée aux retraités ayant des ressources modestes, et l'absence d'impôt sur le revenu n'est pas un critère d'éligibilité.
2. **Aide au Logement (APL)** : Même si vous n'êtes pas imposable, vous pourriez avoir droit à l'aide au logement si vos revenus sont modestes. Cette aide concerne les locataires, les propriétaires, ou les résidents en foyer.
3. **Complémentaire santé solidaire** : Cette aide concerne l'accès à [une complémentaire santé](#) pour les personnes aux revenus modestes, y compris celles qui ne sont pas imposables.
4. **Prime d'Activité** : Si vous exercez une activité professionnelle, même avec des revenus faibles, vous pourriez être éligible à la prime d'activité.
5. **Aides locales** : Certaines collectivités locales et régionales proposent des aides spécifiques aux personnes à faibles revenus, quelle que soit leur situation fiscale. Ces aides peuvent inclure des bons alimentaires, des réductions sur les services publics, etc.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

Il est recommandé de contacter **la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** ou d'autres organismes sociaux locaux pour obtenir des informations spécifiques à votre situation et pour savoir quelles aides vous pourriez recevoir en tant que personne non imposable. Les critères d'éligibilité peuvent varier en fonction de la prestation.

C13_ À quelle retraite a-t-on droit quand on n'a pas assez cotisé ?

Marine Cestes 15/12/2023, 9:00 Société

Afin de valider des trimestres pour la retraite, il faut payer des cotisations sociales sur les revenus, que les ressources proviennent d'une activité salariée ou non. Si une personne n'a presque jamais travaillé, elle peut tout de même valider des trimestres pour sa retraite et recevoir différentes aides.

En France, le système de retraite fonctionne grâce au principe des cotisations, en validant des trimestres de travail et des points générés directement par l'activité professionnelle. **Sur le plan théorique, s'il n'y a pas d'activité, il n'y a pas de cotisations, et donc pas de retraite.** Percevoir une retraite implique d'avoir accumulé plusieurs trimestres pendant sa carrière professionnelle. Dans certaines situations, il est possible d'obtenir des droits à la retraite sans avoir forcément travaillé. Par exemple, **le fait d'avoir élevé des enfants et d'avoir reçu des aides sociales sous conditions de ressources ouvre des droits à la retraite.** S'occuper d'un proche malade ou en perte d'autonomie en ayant de faibles revenus peut aussi compter pour la retraite.

Quel minimum retraite pour une personne qui n'a jamais cotisé ?

Si vous n'avez jamais travaillé, et donc jamais cotisé, sachez qu'il est quand même possible, dans certaines situations, d'ouvrir des [droits à la retraite](#) et de bénéficier d'une pension de retraite de base :

- **si vous avez réalisé au moins 90 jours de [service militaire](#)**, vous avez cotisé au moins un trimestre de retraite ;
- **si vous avez déjà été inscrit à Pôle Emploi**, vous avez cotisé au moins six trimestres de retraite ;
- **si vous êtes femme au foyer**, et que vous n'avez jamais travaillé, vous pouvez recevoir des pensions de retraite en vous affiliant à l'AVPF (**Assurance Vieillesse des Parents au Foyer**).

Pour information, sachez que l'affiliation à l'AVPF peut être automatique dans certains cas.

Quel minimum retraite pour une personne qui n'a pas beaucoup cotisé ?

Dans la mesure où vous avez acquis au moins 1 trimestre de retraite, vous avez droit à une [retraite de base](#) à l'âge légal de départ à la retraite. Cependant, le montant de cette pension risque d'être très faible et d'être **soumis à une forte décote**. Néanmoins, si vous avez une

UNSOR Association N° W751039858_SIRET 78546230000035 (déclarée le 9 octobre 1930 _J.O. du 24.10.1930)
Siège social et adresse postale : 48 rue des meuniers 75012 PARIS

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

toute petite retraite de base, vous pouvez demander l'Aspa. Il s'agit du Minimum Vieillesse sans condition de cotisations. Vous pouvez recevoir l'[allocation de solidarité aux personnes âgées](#) (Aspa) si vous êtes âgé de plus de **65 ans**, si vous résidez sur le territoire national au moins six mois par an, et si vos revenus mensuels ne dépassent **pas 916,78 €** pour un retraité seul, et **1 423,31 € pour un couple de retraités**.

Quel est le minimum retraite pour une personne qui n'a pas beaucoup travaillé ?

Le montant minimum de retraite dépend de plusieurs facteurs, **tels que la durée d'assurance, le salaire moyen, et le régime de retraite auquel la personne est affiliée**. Il existe plusieurs régimes de retraite en France, notamment le régime général de la Sécurité sociale, [les régimes](#) complémentaires obligatoires (comme l'ARRCO et l'AGIRC pour les salariés du secteur privé), et d'autres régimes spécifiques.

Pour déterminer le montant de la retraite, il est important de prendre en compte le nombre d'années cotisées, le salaire moyen, et éventuellement d'autres éléments spécifiques à chaque régime. Les personnes ayant travaillé peu d'années ou ayant eu des salaires modestes peuvent avoir droit à des dispositifs spécifiques tels que l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), qui garantit un revenu minimum aux personnes âgées disposant de faibles ressources.

Quel montant de retraite si pas tous les trimestres ?

Le montant de la retraite dépend de plusieurs paramètres, dont **la durée d'assurance, le salaire moyen, et le régime de retraite spécifique auquel vous êtes affilié**. Le nombre de trimestres validés joue également un rôle crucial dans le calcul de la pension de retraite. En général, plus vous avez cotisé de trimestres, plus votre pension de retraite sera élevée. **Si vous n'avez pas cotisé tous les trimestres requis pour une retraite à taux plein, votre pension de retraite peut être réduite**. Le taux de liquidation de la retraite (le pourcentage du salaire de référence auquel vous avez droit) dépend du nombre de trimestres que vous avez validés par rapport à la durée d'[assurance](#) requise pour une retraite à taux plein.

Si vous n'avez pas cotisé tous les trimestres nécessaires, le montant de votre pension de retraite sera réduit proportionnellement au nombre de trimestres manquants. Cependant, **des dispositifs existent pour atténuer cet impact, comme la surcote et la décote, qui peuvent ajuster le montant de votre retraite en fonction de votre durée de cotisation**.

Quelle est la retraite la plus basse ?

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

Le montant minimum de [retraite](#) peut varier en fonction de plusieurs facteurs, notamment **le régime de retraite auquel une personne est affiliée, la durée d'assurance, le salaire moyen, et d'autres éléments spécifiques à chaque cas**. Il n'y a pas de montant fixe qui représente la retraite la plus basse, car cela dépend de la situation individuelle de chaque assuré.

Cependant, pour les personnes ayant peu cotisé ou ayant des carrières professionnelles avec des revenus modestes, il existe des dispositifs d'aide. **L'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) est un exemple de prestation destinée à garantir un revenu minimum aux personnes âgées disposant de faibles ressources**. L'ASPA complète les pensions de retraite pour atteindre un certain seuil.

J'ai travaillé 20 ans combien de retraite ?

Le montant de [la retraite](#) dépend de plusieurs facteurs, notamment la durée d'assurance, le salaire moyen, le taux de cotisation, et d'autres éléments spécifiques à chaque régime de retraite. Le nombre d'années que vous avez travaillé, **soit 20 ans dans votre cas**, est un élément important, mais cela ne suffit pas à déterminer le montant précis de votre retraite.

Pour estimer le montant de votre retraite, vous devez prendre en compte le régime de retraite auquel vous êtes affilié, que ce soit le régime général de la Sécurité sociale, un régime complémentaire obligatoire, ou d'autres régimes spécifiques. Vous devrez également considérer votre salaire moyen sur l'ensemble de votre carrière, le taux de cotisation applicable, et éventuellement d'autres paramètres spécifiques à votre situation comme le nombre de trimestre cotisé

120 trimestres ça fait combien d'années ?

En France, [un trimestre](#) d'assurance retraite correspond à une période de trois mois. Ainsi, pour déterminer **le nombre d'années correspondant à 120 trimestres cotisés, vous pouvez diviser ce nombre par 4, puisque chaque année compte 4 trimestres**.

120 trimestres / 4 trimestres par année = 30 années de cotisées.

Donc, 120 trimestres cotisés équivalent à 30 années complètes de cotisation pour la retraite en France. Cette période de cotisation est souvent utilisée comme référence pour évaluer le droit à une retraite à taux plein sans décote, mais d'autres critères peuvent également s'appliquer en fonction du régime de retraite spécifique.

Quel est le minimum de trimestre pour la retraite ?

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

En France, pour bénéficier d'[une retraite](#) à taux plein sans décote, un assuré doit généralement avoir validé un certain nombre de trimestres d'assurance. Ce nombre de trimestres varie en fonction de l'année de naissance de l'assuré. **La réforme des retraites de 2010 a progressivement porté la durée d'assurance nécessaire pour une retraite à taux plein de 160 à 172 trimestres pour la génération née en 1973 et au-delà.** Cependant, il est important de noter que même si un assuré n'a pas cotisé le nombre total de trimestres requis, il peut tout de même prendre sa retraite, mais le montant de sa pension pourrait être **soumis à une décote**. La décote est une réduction appliquée au montant de la pension lorsque la durée d'assurance est inférieure à la durée nécessaire pour une retraite à taux plein.

C14_ Retraite : à partir de quelle génération est-on concerné par la nouvelle réforme ?

Marine Cestes 11/12/2023, 8:00 Société

La nouvelle réforme des retraites, entrée en vigueur le 1er septembre 2023, a pour but de faire progressivement passer l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. Cette perspective est aussi accompagnée de la hausse de la durée de cotisation pour profiter de pensions à taux plein.

Les mesures les plus importantes de la nouvelle réforme des retraites présentée par le gouvernement – âge légal, durée de cotisation ou possibilités de départ anticipé – sont à présent connues. En ce qui concerne **l'âge légal de départ à la retraite, il est passé à 64 ans**. Terminé donc **les 62 ans** que l'on connaissait, sauf pour des cas particuliers dont le périmètre n'est pas encore définitif. Ces situations spécifiques devraient concerner les personnes handicapées, les personnes déclarées inaptes au travail, et certains travailleurs avec une carrière longue. Le recul du départ à la retraite va se faire progressivement, et il concernera plusieurs générations.

Quelles sont les générations concernées par la nouvelle réforme des retraites ?

D'après le rythme envisagé par l'État, il y aura un trimestre de travail en plus pour toutes les générations, à partir de celle des personnes nées pendant les quatre derniers mois de l'année **1961**. La progression de l'âge légal de [départ à la retraite](#) se terminera en 2030. Ce sera à partir de cette année-là que toutes les personnes nées pendant l'année **1968** et après pourront faire valoir leurs droits à **la retraite seulement à partir de l'âge de 64 ans**. En parallèle à cela, il faut savoir que la durée de cotisation pour bénéficier d'une [pension à taux plein](#), sans décote et sans minoration, va augmenter pour toutes les générations concernées.

Quelle durée de cotisation pour chaque génération ?

Les générations de **1961 et de 1962** devront présenter un [trimestre de retraite](#) de plus que le nombre demandé actuellement (169 trimestres au lieu de 168). Les générations suivantes vont devoir afficher **entre 2 et 3 trimestres** de plus par rapport à ce qui avait été décidé pour elles lors de la dernière réforme en 2014. Avec le nouveau calendrier, **les 43 années de cotisation (172 trimestres)** seront effectives à partir de 2027. Pour information, les personnes qui n'auront pas assez travaillé, et qui en fin de carrière auront un nombre de trimestres insuffisant, pourront demander une pension à **taux plein à partir de l'âge de 67 ans**. Il s'agit de [l'âge de l'annulation de décote](#).

Qui sera concerné par la réforme des retraites en 2023 ?

la réforme des retraites peut concerner différentes catégories de la population en fonction des mesures spécifiques adoptées. Les réformes des retraites visent généralement à ajuster le système de retraite pour le rendre plus équitable et durable, compte tenu de l'évolution démographique, économique et sociale du pays. *Les réformes peuvent toucher divers aspects du système de retraite, tels que l'âge de départ à la retraite, les modalités de calcul des pensions, les régimes spéciaux, et d'autres paramètres.* Les personnes concernées peuvent inclure :

1. **Salariés du secteur privé** : Les réformes peuvent influencer l'âge minimum de départ à la retraite, les durées de cotisation nécessaires, les modalités de calcul des pensions, etc.
2. **Fonctionnaires** : Les fonctionnaires peuvent être touchés par des changements dans les régimes spéciaux de retraite qui leur sont applicables, notamment en ce qui concerne l'âge de départ et les conditions de calcul des pensions.
3. **Travailleurs indépendants** : Les réformes peuvent également affecter les travailleurs indépendants, en ajustant les règles de cotisation et les modalités de calcul de leur pension.
4. **Professions libérales** : Les professionnels libéraux peuvent être concernés par des ajustements dans les régimes spécifiques qui leur sont dédiés.
5. **Régimes spéciaux** : Certains secteurs ou professions bénéficient de régimes spéciaux de retraite, et [les réformes](#) peuvent viser à les harmoniser avec le régime général.
6. **Génération futures** : Les réformes des retraites peuvent également avoir des implications sur les générations futures en modifiant les règles d'accumulation de droits à la retraite et les conditions de départ.

Il est important de souligner que les réformes des retraites font l'objet de débats politiques et sociaux et peuvent être sujettes à des modifications en fonction des décisions gouvernementales et des négociations avec les partenaires sociaux.

Quelle année de naissance est concernée par la réforme des retraites ?

La question de savoir quelle année de naissance est concernée par une [réforme des retraites](#) dépend spécifiquement des dispositions législatives mises en place dans le cadre de cette réforme. Les réformes des retraites peuvent varier en fonction des pays et des périodes, et les mesures prises peuvent toucher différentes cohortes de travailleurs en fonction de leur âge, de leur année de naissance, et parfois même de

UNSOR Association N° W751039858_SIRET 78546230000035 (déclarée le 9 octobre 1930_J.O. du 24.10.1930)
Siège social et adresse postale : 48 rue des meuniers 75012 PARIS

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

leur année d'entrée sur le marché du travail. En France, par exemple, la réforme des retraites envisagée au cours des dernières années était sujette à débat et a été adoptée puis entrée en vigueur depuis **le 01 septembre 2023**. Les années de naissance concernées sont les personnes nées à partir de **1968**. **Pour les années de naissance précédentes, l'âge légal est relevé de façon progressive de 62 à 64 ans.**

Comment connaître son âge de départ à la retraite nouvelle réforme ?

La détermination de l'âge de départ à [la retraite](#) dans le cadre d'une réforme dépend des règles spécifiques adoptées par le gouvernement. Et, **la réforme des retraites en France a été adoptée et l'âge légal de départ à la retraite a été progressivement relevé à 64 ans depuis le 1er septembre 2023**. Cela signifie que les personnes nées en 1968 et après devront attendre l'âge de 64 ans pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein. Donc si vous êtes née entre 1968 et plus, votre date de départ à la retraite est de 64 ans.

C15_ Comment les entreprises gèrent-elles la retraite de leurs employés ?

Marine Cestes 07/09/2023, 7:00 Société

Une entreprise a différentes obligations concernant la retraite de ses salariés. Le point sur la gestion de ce système parfois complexe pour les services des ressources humaines.

Il est en effet impératif qu'une entreprise adhère aux régimes de retraite de base et complémentaire. Dès sa création, **le dirigeant doit ainsi procéder à l'adhésion obligatoire de ladite entreprise à un groupe d'institutions de retraite complémentaire pour les employés-cadres et non cadres, et ce, même en l'absence de salariés.** Par ailleurs, il lui faut adhérer à la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco d'un groupe de protection sociale. Il n'est souvent pas nécessaire d'entreprendre des démarches spécifiques. L'adhésion est automatique dès la première déclaration sociale nominative (DSN). L'entreprise reçoit alors un certificat d'adhésion qui indique les noms et coordonnées de la caisse de retraite complémentaire, de même que les taux des cotisations Agirc-Arrco applicables à l'entreprise.

Fonction de la caisse de retraite complémentaire

La caisse de retraite complémentaire est chargée notamment de la collecte des cotisations des employeurs et des salariés du secteur privé. Elle se charge aussi de la [gestion des comptes de points](#) des salariés et du versement des prestations de retraite aux personnes en bénéficiant. Le rattachement de l'entreprise à une caisse de retraite complémentaire est déterminé en fonction des règles de compétences établies par l'Agirc-Arrco ("*Association générale des institutions de retraite des cadres — Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés*"). **Les cotisations perçues permettent de bénéficier, lors du départ à la retraite, d'une pension complémentaire en plus de la retraite de base de [la Sécurité sociale](#).** Les taux de cotisation sont également fixés par l'Agirc-Arrco et la convention collective de l'entreprise.

Entreprises et gestion des retraites supplémentaires

De nos jours, de plus en plus d'entreprises offrent à leurs salariés un [régime de retraite](#) supplémentaire, proposé **sous forme de contrat à prestations définies ou à cotisations définies.** Cette pratique devient plus courante à mesure que les entreprises augmentent en taille. Dans les secteurs d'activité en lien avec la finance et l'assurance, on observe une plus grande proportion d'entreprises mettant en place des régimes de retraite supplémentaire afin d'augmenter le [niveau de revenu](#) des salariés lorsqu'ils s'apprêtent à partir

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

à la retraite. Le montant annuel moyen versé par salarié peut varier considérablement d'une entreprise à l'autre, quelle que soit la nature du contrat souscrit pour ce régime de retraite.

Est-ce que l'employeur peut imposer la retraite ?

La retraite ne s'impose pas à un certain âge. Vous devez à cet effet travailler pour bénéficier d'une [retraite à taux plein](#). Le cas échéant, votre retrait sera calculé avec des trimestres en moins et sans assurance, vous serez lésé. Donc, un employeur ne peut pas vous contraindre à la retraite. **En revanche, à partir d'un certain âge, 70 notamment, l'employeur peut vous demander de prendre votre retraite.** Et même ici encore, vous avez la possibilité de refuser ou d'accepter. Encore plus si vous n'avez que 68 ou 69 ans. En clair, la retraite n'est pas une obligation. Et votre patron n'a pas à vous imposer cette requête. Par suggestion, il peut tout de même vous le demander après 69 ans.

C16_ Comment planifier sa retraite financièrement ?

Marine Cestes 01/09/2023, 17:00 Société

Le départ à la retraite, cela s'anticipe ! Surtout en ce qui concerne les aspects financiers... Voici les principaux conseils à suivre pour bien planifier sa retraite dès à présent.

La constitution d'une épargne solide revêt une importance capitale en prévision de la retraite, et cela nécessite une planification rigoureuse. Il est judicieux de commencer à épargner dès le début de sa carrière professionnelle. **Chaque mois, une part des revenus peut ainsi être consacrée à la constitution d'un matelas financier pour la retraite.** Au départ, des montants peu élevés peuvent être versés sur un compte d'épargne, avec une augmentation régulière des sommes investies. Il existe justement plusieurs produits d'épargne, à l'image du Livret A (dont le taux a été revalorisé), du Livret d'épargne populaire (si éligible) dont le taux d'intérêt est encore plus attractif, du Livret de développement durable (LDD), de l'assurance-vie, du Plan d'épargne retraite (PER), etc. Si les moyens financiers le permettent, il est recommandé de diversifier les placements et les produits.

Planifier sa retraite : être propriétaire de sa résidence principale

La [propriété immobilière](#) reste une valeur sûre, et "la pierre" procure toujours une certaine tranquillité. **Malgré l'augmentation des prix du marché de l'immobilier depuis les années 2000, l'achat d'un logement reste une décision judicieuse**, et s'engager (le plus tôt possible) dans le remboursement d'un prêt immobilier permet de [constituer un patrimoine](#), car les mensualités comprennent à la fois des intérêts et du capital. Une fois à la retraite, c'est le montant d'un loyer qui est économisé, ce qui améliore considérablement le pouvoir d'achat, souvent fortement réduit comparativement à celui des actifs.

Anticiper sa future pension de retraite pour mieux la préparer

En France, le calcul des [droits à la retraite](#) peut être complexe en raison des trimestres acquis et de ceux restant à obtenir, des différents statuts professionnels cumulés tout au long de la vie active, de même que de la collecte d'informations obtenues à partir des divers bulletins de salaire. Il est recommandé de **prendre rendez-vous avec la Carsat locale dédiée (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)** pour avoir une estimation de sa future pension de retraite. Cela peut permettre d'évaluer le potentiel **intérêt de l'acquisition de trimestres supplémentaires**, par exemple. Parfois en effet, il suffit de travailler quelques mois supplémentaires pour améliorer significativement le calcul de ses droits à la retraite. Cette démarche permet de mieux préparer son budget et de [profiter d'une retraite plus apaisée](#).

Quel est le meilleur moyen pour préparer sa retraite ?

Il existe des moyens pour préparer [sa retraite](#). Et à cet effet, la liste est interminable. Mais, nous ferons le choix de vous exposer les meilleures options. Le meilleur moyen pour préparer sa retraite serait d'investir pendant votre temps d'activité. **Les investissements immobiliers, les placements, le rachat d'actions de société.** Les cryptomonnaies peuvent également être des aubaines pour préparer sa retraite. Enfin, les deux derniers que suggèrent les spécialistes des retraites sont notamment :

- **Le Plan Épargne Retraites (PER)**
- **L'Assurance-vie**

Avec ces deux options pour votre retraite, vous bénéficierez de plusieurs avantages fiscaux. Ce qui vous permettra d'acheter votre maison et potentiellement des domaines agricoles.

C17_Retraite : est-ce qu'on peut travailler quand on est retraité ?

Marie Lesbats 20/06/2022, 10:00 Société

Quand l'heure de la retraite sonne, le montant de la pension de base ne suffit pas toujours à subvenir aux besoins d'un retraité. Parfois, les séniors ont aussi tout simplement envie de garder une activité professionnelle. Mais peut-on travailler à la retraite ? Le dispositif cumul emploi-retraite partiel ou total permet effectivement de reprendre une activité salariée ou non à certaines conditions.

Lorsqu'il souhaite bénéficier de sa [retraite](#) de base, le futur retraité doit cesser toute activité professionnelle au préalable. Pour prétendre au cumul emploi-retraite total, certains impératifs sont à remplir : avoir travaillé jusqu'à l'âge minimum de départ à la retraite, liquider à taux plein toutes les pensions de retraite et répondre aux conditions d'obtention du taux plein. Cette personne peut alors cumuler une pension retraite avec un revenu d'activité qui dépend d'un autre régime de retraite (exemple : indépendant) ou cumul inter-régime. Il a également la possibilité de capitaliser la pension de retraite avec une activité qui dépend du même régime. On parle alors de cumul intra-régime.

Cumul emploi-retraite partiel

[Le séniors](#) a atteint l'âge légal de départ à la retraite et a procédé à la liquidation de toutes des pensions. Cependant, il ne remplit pas les conditions d'une retraite à taux plein. La reprise d'une activité salariée est alors possible, mais sous conditions notamment pour les régimes général, [agricole](#) et public. Lorsque la personne souhaite continuer à travailler dans son ancienne entreprise, la reprise est possible 6 mois après début de la retraite. En cas de reprise anticipée, elle risque de perdre la pension de base sur ces 6 premiers mois.

Qu'elle garde le même employeur ou non, le cumul sa pension et des revenus d'activité ne doivent pas dépasser 160 % du [SMIC](#) (soit 2463,07 en 2020) ou la moyenne des 3 derniers salaires précédant le départ à la retraite. Sinon, le plafond de la pension est retranché du montant du dépassement. Pour les artisans commerçants, on se base sur les revenus annuels qui doivent être inférieurs ou égaux à 20 568 euros en 2020. Les professions libérales, quant à elles, doivent présenter des revenus professionnels inférieurs au plafond de [la Sécurité sociale](#), soit 41 136 euros en 2020. Enfin, les revenus des personnes issues de la fonction publique ne doivent pas dépasser le tiers du montant annuel brut de la pension retraite.

Qu'il s'agisse du cumul partiel ou total, aucune reprise d'activité ne permet de cumuler des trimestres ou des points à nouveau. D'autres alternatives sont alors possibles comme la **UNSOR** Association N° W751039858_SIRET 78546230000035 (déclarée le 9 octobre 1930 _J.O. du 24.10.1930)
Siège social et adresse postale : 48 rue des meuniers 75012 PARIS

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

retraite progressive qui vise à réduire le temps de travail et toucher une partie de la pension.
Ou la surcote qui majore le montant de la pension retraite pour chaque trimestre supplémentaire effectué après l'âge légal de départ.

C18_ Comment la réforme des retraites peut-elle vous impacter ?

Marine Cestes 25/09/2023, 8:00 Santé

Le Conseil constitutionnel a procédé à la validation d'une grande partie de la réforme des retraites le 14 avril 2023. Seules certaines mesures ont fait l'objet de censure, comme l'"*index sénior*" et le "*CDI séniors*".

Le texte de loi a été adopté et la date d'entrée en vigueur de la réforme des retraites fixée au 1er septembre 2023. **Constituant une mesure des plus contestées, l'âge légal de départ à la retraite est désormais fixé à 64 ans au lieu de 62 ans.** À noter : le versement d'une pension à taux plein est conditionné par une cotisation suffisante, et non par l'atteinte de l'âge légal. Ainsi, en fonction des générations, le nombre minimal requis de trimestres à justifier n'est pas le même pour obtenir une retraite à taux plein. Toutefois, la retraite à taux plein est acquise automatiquement lorsque l'on parvient à l'âge de 67 ans. Les règles évoquées ici ne concernent que le régime général.

Retraites : la réforme Touraine

Une autre mesure intervient également dans la date du [départ à la retraite](#). Il s'agit de la réforme Touraine de 2014, grâce à laquelle il est possible de faire la demande de trimestres supplémentaires afin de bénéficier d'une retraite à taux plein. **En ce qui concerne la réforme d'Emmanuel Macron, la cotisation de 42 ans (soit 168 trimestres) passera à 43 ans pour prétendre partir à la retraite.** Initialement prévue en 2035, cette mesure s'appliquera à partir de 2027. Ce passage de 42 à 43 ans de cotisations doit s'effectuer progressivement à raison d'un trimestre par an. Les [mères de famille](#) sont aussi touchées par cette réforme. [Le Sénat avait proposé](#) la **création d'une surcote de 1,25 % par trimestre, applicable si leur carrière complète est atteinte à 63 ans** ; cette mesure a été intégrée au texte final de la réforme des retraites. En outre, un minimum d'un trimestre de majoration de durée d'assurance leur sera accordé par enfant.

Les petites pensions revalorisées pour les retraites

La [revalorisation des petites pensions](#) fait également partie des mesures incluses dans la réforme des retraites. **Le montant de cette augmentation est calculé en fonction de la carrière et du montant de la retraite complémentaire perçue.** Il existe aussi un dispositif spécifique pour les carrières longues, c'est-à-dire pour les personnes entrées tôt dans la vie active. Dans ce cas, l'âge légal de départ à la retraite est avancé : une personne qui a

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

commencé à travailler avant l'âge de 21 ans aura ainsi la possibilité de partir à 63 ans si elle a travaillé quatre ou cinq trimestres avant son 21e anniversaire.

Qui aura droit à la retraite à 1200 euros en 2023 ?

À partir du 01er septembre 2023, la loi retraite permet de revaloriser la retraite minimale à près de 1200 euros brut par mois. Ce qui en fait un équivalent du SMIC net. Alors, vous vous en doutiez probablement, il y a bien évidemment une contrainte pour en bénéficier. En effet, **seuls les travailleurs ayant eu une carrière complète cotisée à temps plein avec une indexation du minimum contributif majorée sur le SMIC, qui pourront bénéficier de ce changement.** Pour ces derniers, une fois que leurs pensions brutes ont été relevées au MICO et complétée par leur retraite complémentaire, le montant de **la retraite atteindra les 85% du SMIC net.** Toutefois, les carrières à temps partiel ou hachées ne sont pas concernées par cette réforme selon le site du [Vie Publique](#).

C19_ Comment fonctionne le système de retraite ?

Marine Cestes 17/09/2023, 15:00 Société

Entre la retraite de base, la retraite complémentaire et la retraite supplémentaire, il peut être difficile de comprendre le fonctionnement du système de retraite en France. Les trois dispositifs doivent être additionnés pour constituer la pension complète lors du départ à la retraite.

Au 1er septembre 2023, l'âge légal de la retraite sera augmenté petit à petit de trois mois par an afin d'atteindre 64 ans en 2030, contre 62 ans avant la réforme. Le travailleur devra pouvoir justifier de 43 années de cotisations pour bénéficier d'une pension de retraite complète (à taux plein). Afin de valider un trimestre de cotisations, il faut recevoir un revenu minimum sur trois mois. Il faut souligner que les travailleurs peuvent toujours prendre leur retraite, quelle que soit leur durée de cotisation, à l'âge de 67 ans.

Qu'est-ce que le régime de retraite de base ?

Le régime de [retraite de base](#) est obligatoire. **Il s'agit du fondement du système de retraite français. Ce régime concerne les salariés, les fonctionnaires, les travailleurs indépendants et les employés qui bénéficient de régimes spéciaux.** Le système est basé sur la solidarité entre les différentes générations et sur la répartition. Les travailleurs actifs cotisent pour financer la retraite des aînés. C'est là tout l'enjeu du débat autour de la [réforme des retraites](#) : alors que la population vieillit, certaines personnes pensent qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre de [trimestres de cotisations](#). Les trimestres de retraite donnent droit à la pension de vieillesse. Les droits accumulés sont ensuite reversés par plusieurs organismes lors du départ à la retraite.

Qu'est-ce que le régime de retraite complémentaire et supplémentaire ?

Le régime de retraite de base ne suffit pas, les organismes sociaux ont donc signé des accords pour compléter la pension des retraités. **Comme la retraite de base, le système de retraite complémentaire est obligatoire et fonctionne aussi sur un système de répartition.** Chaque mois, l'employeur prélève un montant sur le salaire brut des employés. Cette cotisation s'ajoute à sa cotisation patronale et le tout sera envoyé à une caisse de retraite complémentaire. Ainsi, les employés accumulent des points de retraite et ils peuvent toucher un revenu complémentaire à la retraite. Et pour augmenter le montant de leur retraite, les employés peuvent souscrire des [produits d'épargne](#). La retraite supplémentaire se base sur un système de capitalisation qui peut être mis en place individuellement.

Comment fonctionne le système de retraite pour les salariés en France ?

*UNSOR Association N° W751039858_SIRET 78546230000035 (déclarée le 9 octobre 1930 _J.O. du 24.10.1930)
Siège social et adresse postale : 48 rue des meuniers 75012 PARIS*

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

En France le système de retraite est un système par répartition. Ce système consiste à faire financer la retraite par les personnes en activité. Si ce système est secondé par un ensemble d'autres régimes, il reste l'un des meilleurs systèmes de retraite. Toutefois, c'est quand même un système géant aux pieds d'argile. Car, s'il arrive que les secteurs professionnels et autres industries mettent les clés sous la porte, il n'y aura donc plus moyen de financer [les retraites](#) en raison d'absence de travail. Raison pour laquelle l'État doit travailler à maintenir davantage les entreprises sur son territoire. Ainsi, les cotisations et les impôts permettront de financer un ensemble de secteurs. Ce n'est donc pas en vain que ce système porte aussi le nom de solidarité générationnelle. D'ailleurs, il n'est pas utilisé qu'en France. **Il fonctionne parfaitement en Allemagne, en Belgique, en Roumanie ainsi que d'autres pays comme l'Italie, la Suède qui ont un système quasi similaire.**

D20_ Peut-on cumuler Aspa et retraite complémentaire ?

Marine Cestes 17/12/2023, 9:30 Société

L'Aspa, aussi appelé "Minimum Vieillesse", est une aide accordée aux personnes de plus de 65 ans qui ont des revenus modestes. Il s'agit d'une allocation qui peut être cumulée avec les pensions de retraite. Il est possible de cumuler Aspa et retraite complémentaire, mais seulement sous certaines conditions.

En France, beaucoup de retraités se trouvent sous le seuil de pauvreté. Pour que les seniors en question continuent de bénéficier d'un certain pouvoir d'achat, l'État accorde l'Aspa afin de compléter les faibles revenus des personnes **âgées de 65 ans et plus**. Pour recevoir l'Aspa, plusieurs conditions doivent être respectées comme le fait d'avoir 65 ans et plus, de vivre dans le pays au moins six mois dans l'année et de justifier de ressources inférieures à un plafond donné. Pour être éligible au versement de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), les revenus mensuels **ne doivent pas dépasser 916,78 €** pour une personne seule, et **1 423,31 €** pour un couple.

Est-il possible de cumuler Aspa et retraite complémentaire ?

Si vous recevez de faibles revenus des différentes [caisses de retraite](#) auxquelles vous êtes affilié, vous **pouvez percevoir en plus le versement de l'Aspa, et bénéficier d'un cumul de droits**. En effet, si vos revenus ne dépassent pas les plafonds indiqués, vous pouvez faire une demande pour cumuler Aspa et [retraite complémentaire](#) tous les mois. Le montant de l'aide sera calculé en fonction des ressources mensuelles du foyer. Le Minimum Vieillesse permet de compléter les ressources pour **que vos revenus atteignent 916,78 €** par mois si vous êtes seul, ou **1 423,31 € par mois** si vous êtes en couple. Ainsi, si vous avez une petite retraite, l'Aspa vient en complément pour répondre à vos besoins.

Avec quelles autres aides peut-on cumuler l'Aspa ?

L'Aspa est une prestation sociale destinée aux personnes âgées, **qui peut être cumulée à d'autres aides. La seule condition est de déclarer toutes les aides qui vous sont versées, et de ne pas dépasser les plafonds en vigueur** lorsque le [Minimum Vieillesse](#) est complété avec des allocations comme le RSA, l'AAH ou encore la pension d'invalidité. Si vous voulez percevoir l'allocation de solidarité aux personnes âgées tous les mois en plus de la retraite complémentaire, il faut faire une demande auprès de votre caisse de retraite. Si vous n'avez jamais travaillé, vous pouvez vous tourner vers le centre communal d'action sociale (CCAS) de votre [commune de résidence](#) pour demander cette prestation sociale.

Est-ce que l'ASPA est cumulable avec la retraite ?

L'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) est une prestation sociale destinée aux personnes âgées disposant de faibles revenus. Elle vise à garantir un niveau minimum de ressources aux personnes âgées qui n'ont pas suffisamment cotisé pour bénéficier d'une retraite à taux plein. En ce qui concerne le cumul de l'ASPA avec la retraite, il est important de noter que l'ASPA est conçue comme une prestation de dernier recours. **Cela signifie que si une personne dispose de revenus suffisants provenant de sa retraite ou d'autres sources, elle ne sera généralement pas éligible à l'ASPA.** Toutefois, dans le cas où les revenus de retraite d'une personne sont inférieurs au montant de l'ASPA, elle pourrait être éligible à percevoir la différence entre ses revenus de [retraite](#) et le montant de l'ASPA. En d'autres termes, **l'ASPA peut compléter les revenus de retraite pour garantir un certain niveau de ressources.**

Quels sont les revenus pris en compte pour le calcul de l'ASPA ?

le calcul de *l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées* (ASPA) prend en compte l'ensemble des ressources du demandeur et de son conjoint ou concubin. **Les ressources prises en compte comprennent les revenus d'activité, [les pensions de retraite](#), les revenus de remplacement (comme les indemnités chômage), les revenus du patrimoine, et les revenus locatifs, entre autres.** Il est important de noter que certains revenus sont exclus du calcul de l'ASPA. Par exemple, la majoration pour tierce personne (MTP) perçue par les personnes en situation de dépendance n'est pas prise en compte. De plus, certaines prestations familiales et sociales ne sont pas incluses dans les ressources prises en compte pour l'ASPA.

Les biens immobiliers sont également pris en compte dans le calcul de l'ASPA. Cependant, **la résidence principale n'est pas considérée comme une ressource.** En d'autres termes, la valeur de la résidence principale n'est pas prise en compte dans le patrimoine éligible pour l'ASPA.

Quel est le montant minimum de la retraite complémentaire ?

Le montant minimum de la retraite complémentaire dépend du régime auquel vous êtes affilié. Il existe plusieurs régimes de retraite complémentaire, **les principaux étant l'Arrco** (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés) pour [les salariés](#) du secteur privé et **l'Agirc** (Association générale des institutions de retraite des cadres) pour les cadres du secteur privé. Pour l'Arrco, le montant de la retraite complémentaire dépend de plusieurs facteurs, notamment **le nombre de points acquis pendant la carrière et la valeur du point au moment de la liquidation de la retraite.** Alors notez aussi **qu'il n'y a pas de montant fixe minimum, car il est lié aux**

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

cotisations versées et aux éléments propres à la carrière de chaque assuré. Par exemple, si la valeur du point Agirc-Arrco est de 1,4159 € et que le salarié a acquis 4 000 points, le calcul serait le suivant :

Montant annuel = Nombre de points × Valeur du point = 4 000 points × 1,4159 €/point = 5 663,60 €. Ainsi, dans cet exemple, un salarié ayant acquis **4 000 points percevrait 5 663,60 € par an** au titre de sa retraite complémentaire Agirc-Arrco.

Quelles sont les conditions pour obtenir le minimum vieillesse ?

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est souvent désignée sous le terme "*minimum vieillesse*". Pour bénéficier de l'ASPA, certaines conditions doivent être remplies. Voici les principales conditions d'éligibilité :

1. **Âge** : Vous devez avoir atteint l'âge légal de départ à [la retraite](#), qui dépend de votre année de naissance. L'ASPA est généralement accordée à partir de 65 ans, mais des dérogations peuvent exister dans certaines situations.
2. **Résidence en France** : Vous devez résider en France de manière stable et régulière. Si vous résidez à l'étranger, vous pouvez être éligible sous certaines conditions.
3. **Ressources** : Les ressources annuelles de l'ensemble du foyer (y compris le conjoint ou le concubin) ne doivent pas dépasser un plafond fixé par la réglementation. Les ressources prises en compte incluent les pensions de retraite, les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, etc.
4. **Non-liquidation des droits à la retraite à taux plein** : Vous ne devez pas avoir liquidé l'ensemble de vos droits à la retraite auprès des régimes obligatoires (de base et complémentaires) à taux plein.
5. **Nationalité** : Les étrangers doivent justifier d'un titre de séjour en cours de validité et être en situation régulière.
6. **Absence de revenus provenant de l'étranger** : Si vous résidez en France et que vous percevez des revenus provenant de l'étranger, ces revenus peuvent être pris en compte dans le calcul de l'ASPA.

Il est important de noter que ces conditions peuvent être sujettes à des modifications législatives. Par conséquent, il est recommandé de vérifier les conditions actuelles en contactant les organismes compétents, tels que la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) ou la MSA (Mutualité sociale agricole), en fonction de votre [régime de retraite](#).

D21_Quelle maladie donne droit à l'AAH ?

Marine Cestes 01/11/2023, 21:00 Santé

Si une personne est en situation reconnue de handicap, l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) peut compléter ses ressources afin de lui assurer un revenu minimal. Mais quelles sont les maladies qui donnent droit à cette allocation ?

Suite à la mise en œuvre des guichets uniques, il est désormais nécessaire de faire parvenir toutes les demandes de prestations et d'orientation liées au handicap à la **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)** du lieu de résidence de la personne concernée. Par la suite, ce sera la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui sera chargée de statuer et de prendre les décisions appropriées, incluant donc la mise en place de l'AAH. La CDAPH procède ainsi à l'évaluation des critères d'éligibilité liés au handicap. Par ailleurs, il est impératif de remplir certains critères administratifs :

- avoir atteint l'âge de 20 ans (ou 16 ans si l'individu n'est plus à la charge de ses parents) ;
- posséder le statut de résident permanent en France et être en situation régulière (pour les étrangers) ;
- présenter des ressources inférieures au montant maximal de l'AAH.

C'est quoi la définition de l'AAH ?

L'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** est une aide financière accordée aux personnes en situation de handicap. Elle vise à garantir un revenu minimal à ceux qui ne peuvent pas travailler ou qui ont une capacité de travail réduite en raison de [leur handicap](#). Pour être éligible à l'AAH, la personne doit répondre à plusieurs critères, notamment un **taux d'incapacité d'au moins 80%, ou entre 50% et 79%** assortis d'une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi.

Il faut également être âgé de 20 ans minimum, résider en France de manière permanente, et ne pas dépasser un certain plafond de ressources. L'AAH est versée par la **Caisse d'allocations familiales (CAF)** ou par la **Mutualité sociale agricole (MSA)**, sur demande à la **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)**.

Les maladies éligibles à l'AAH

Voici une liste transmise par la MDPH des maladies éligibles à l'AAH :

*UNSOR Association N° W751039858_SIRET 78546230000035 (déclarée le 9 octobre 1930_J.O. du 24.10.1930)
Siège social et adresse postale : 48 rue des meuniers 75012 PARIS*

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

- les **états dépressifs** avérés ;
- l'agoraphobie ;
- la coxarthrose ou l'arthrose des doigts ;
- le diabète ;
- la migraine ;
- l'autisme ;
- le cancer ;
- la dyslexie, dysphasie ou dyspraxie ;
- la **maladie de Crohn** ;
- le trouble du déficit et de l'attention (TDA) ;
- le trouble de l'audition ou la surdité ;
- la polyarthrite rhumatoïde ;
- la sclérose en plaques ;
- la spondylarthrite ankylosante ;
- la trisomie 21.

Cette liste est fournie à titre indicatif et n'est pas exhaustive. De plus, **la présence d'une pathologie mentionnée ci-dessus ne garantit pas automatiquement l'éligibilité à l'AAH pour la personne demandeuse**. Les besoins et les impacts au quotidien peuvent varier selon les individus, même avec une pathologie similaire. Ainsi, seules la CDAPH et la MDPH sont habilitées à évaluer les conséquences de la maladie et à déterminer le taux d'invalidité pour l'étude des droits à l'AAH.

Différences entre AAH et RQTH

La reconnaissance des maladies et l'éligibilité à l'AAH ne sont donc pas automatiques. **La décision dépend de l'impact global de la situation sur le quotidien de la personne dont la qualité de vie est altérée par la maladie**. Même sans l'AAH, il est possible de bénéficier de la RQTH (reconnaissance de la qualité de [travailleur handicapé](#)) **si le taux d'incapacité est évalué entre 50 et 79 % et que la personne est considérée comme étant apte au travail**. En synthèse, pour être éligible à l'AAH, il est nécessaire d'avoir un taux d'incapacité évalué par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées d'**au moins 80 %**.

Est-ce que la MDPH donne un taux d'invalidité ?

Oui, la MDPH attribue un **taux d'invalidité** à la suite de l'évaluation [du handicap](#) de la personne, basée sur les informations fournies par le demandeur et éventuellement complétées par une équipe pluridisciplinaire. Ce taux est un élément essentiel pour l'attribution de

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

l'AAH. Il est établi en fonction des difficultés rencontrées pour effectuer les actes élémentaires de la vie quotidienne. Il existe trois catégories de taux de handicap :

- **Inférieur à 50%**
- **Entre 50% et 80%**
- **Supérieur à 80%.**

Les personnes ayant un taux d'incapacité de 80% et plus sont considérées comme ayant des troubles graves entravant de manière majeure leur autonomie.

Comment obtenir l'AAH pour dépression ?

Pour obtenir l'AAH en cas de dépression, il est nécessaire de constituer un **dossier MDPH**. Ce dossier doit comporter un **certificat médical** établi par un médecin, de préférence [un psychiatre](#), attestant de votre situation dépressive. Il n'est pas nécessaire d'avoir une affection de longue durée (ALD) pour obtenir l'AAH, mais cela peut être un atout pour votre dossier. Il faut ensuite adresser votre dossier à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de votre département. La MDPH évaluera votre taux d'incapacité sur la base de votre dossier.

- **Si votre taux d'incapacité est d'au moins 80%, l'AAH peut vous être attribuée à vie.**
- **Si votre taux d'incapacité est entre 50% et 79%, l'AAH peut vous être attribuée pour une durée limitée.**

Il est à noter que l'âge n'est pas pris en compte pour l'attribution de l'AAH.

Quelle maladie peut être reconnue comme maladie invalidante ?

[Une maladie](#) peut être reconnue comme invalidante si elle réduit de manière significative et durable la capacité d'une personne à exercer une activité professionnelle ou à réaliser les gestes de la vie quotidienne. Les critères d'attribution de l'AAH sont basés sur le taux d'incapacité évalué par la MDPH. Des maladies comme la **maladie de Parkinson, l'Alzheimer, les insuffisances cardiaques graves ou le diabète de type 1 et 2** sont souvent reconnues comme invalidantes. Ces maladies font partie des **30 affections de longue durée (ALD)** exonérantes reconnues par le ministère de la Santé. Cependant, la reconnaissance de la maladie comme invalidante dépend de l'évaluation individuelle effectuée par la MDPH, qui prend en compte l'impact de la maladie sur la vie de la personne et non pas seulement la présence de la maladie.

Quelles sont les 30 maladies reconnues par la MDPH ?

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

La **MDPH** reconnaît un ensemble de 30 maladies, appelées "affections de longue durée" (ALD), qui peuvent ouvrir des droits à l'**AAH**. Voici une sélection non exhaustive de ces maladies :

- **Fibromyalgie**
- **Maladie de Crohn**
- **Lupus**
- **Syndrome de fatigue chronique**
- **Syndrome de Gougerot Sjögren**
- **Obésité**
- **Endométriose**
- **Cancer**
- **Migraine**

[Ces maladies](#) sont évaluées par la MDPH en fonction de leur impact sur la vie quotidienne et l'autonomie de la personne. Chaque cas est analysé individuellement, une même maladie pouvant avoir des conséquences différentes d'une personne à une autre. De plus, certaines **pathologies cardiaques** peuvent être reconnues par la MDPH en tant que maladies invalidantes, comme **l'infarctus du myocarde, l'insuffisance cardiaque ou la valvulopathie**. Les affections psychiatriques de longue durée, comme **les dépressions récurrentes ou les troubles bipolaires**, peuvent également être reconnues. Il est à noter que cette liste de maladies est susceptible d'évoluer.

Quelles sont les maladies reconnues en invalidité catégorie 2 ?

La catégorie 2 d'invalidité est attribuée aux personnes dont la capacité de travail est réduite d'au moins 2/3. Plusieurs maladies peuvent être reconnues en invalidité catégorie 2 :

- **Agoraphobie, dépression ou migraine** : Ces troubles psychiatriques peuvent avoir un impact significatif sur la capacité de travail.
- **Autisme** : [Ce trouble du spectre autistique](#) peut rendre difficile l'accomplissement d'une activité professionnelle.
- **Cancer** : Les traitements et les séquelles de la maladie peuvent entraîner une incapacité de travail.
- **Coxarthrose ou l'arthrose des doigts** : Ces maladies rhumatismales peuvent limiter la mobilité et rendre difficile l'exécution des tâches quotidiennes.
- **Diabète** : Les complications liées à cette maladie chronique peuvent entraîner une invalidité.
- **Dyslexie, dysphasie ou dyspraxie** : Ces troubles d'apprentissage peuvent affecter la capacité à travailler.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

- **Maladie de Crohn** : Cette maladie inflammatoire chronique de l'intestin peut causer des symptômes invalidants.
- **Polyarthrite rhumatoïde** : Cette affection auto-immune peut limiter la mobilité et causer des [douleurs](#) chroniques.
- **Sclérose en plaques** : Cette maladie neurologique progressive peut entraîner une invalidité.
- **Spondylarthrite ankylosante** : Cette maladie rhumatismale peut causer des douleurs et une rigidité de la colonne vertébrale.
- **Trisomie 21** : Cette condition génétique peut affecter le développement intellectuel et physique.
- **Trouble déficit de l'attention (TDA)** : Ce trouble peut affecter la concentration et la capacité à accomplir des tâches.

Cependant, la reconnaissance de ces maladies en invalidité catégorie 2 est évaluée individuellement par la MDPH.

Quel dossier fournir pour obtenir l'AAH et c'est quoi le montant ?

Pour obtenir l'AAH, il faut constituer un dossier à soumettre à la Maison départementale des personnes [handicapées](#) (MDPH). Ce dossier comprend principalement le formulaire Cerfa 15692*01, à remplir, dater et signer. À cela, il faut ajouter différents éléments justificatifs tels que :

- **Un certificat médical détaillant votre situation de handicap.**
- **Des documents attestant de votre identité et de votre résidence en France.**

Le montant de l'AAH est calculé en fonction de vos ressources. Pour l'année 2023, le montant maximum est de 903,60 € par mois pour une personne seule. La CAF ou la MSA est en charge de ce calcul et du versement de l'AAH une fois votre éligibilité confirmée.

Quelle allocation pour les adultes handicapés ?

L'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** est une prestation destinée à assurer un revenu minimum aux personnes en situation de [handicap](#). Elle est attribuée sous certaines conditions, notamment de taux d'incapacité et de ressources.

- **Taux d'incapacité** : Pour avoir droit à l'AAH, le taux d'incapacité doit être au moins de 80%. Toutefois, une personne avec un taux d'incapacité compris entre 50 et 79% peut également bénéficier de l'AAH si elle fait face à une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi.

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

- **Ressources** : Les ressources de la personne handicapée ne doivent pas dépasser un certain plafond. Celui-ci dépend de la situation familiale, professionnelle et du nombre d'enfants à charge.

Il convient de noter que l'AAH n'est pas cumulable avec certaines allocations et que son montant peut varier en fonction des ressources. En 2023, le montant maximum de l'AAH est de 971,37 euros par mois. Pour faire une demande d'AAH, il faut constituer un dossier à soumettre à la **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)** de votre département.

D22_ Comment avoir la prime d'activité ?

Marine Cestes 14/03/2023, 7:00 - modified 14/03/2023, 10:45 Société

La prime d'activité peut venir en complément pour les travailleurs, salariés ou indépendants, qui perçoivent des revenus modestes. Mais comment faire pour bénéficier de la prime d'activité ?

La prime d'activité a été instaurée en 2016, en remplacement du RSA (revenu de solidarité active) activité. Elle est proposée aux travailleurs dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond. La prime d'activité a en effet vocation à [soutenir le pouvoir d'achat](#) de ceux qui travaillent, salariés ou indépendants, mais dont les ressources sont limitées et considérées comme modestes. **Elle s'adresse également aux personnes indemnisées au titre du [chômage partiel ou technique](#) suivant les mêmes conditions de ressources.** Elle permet par ailleurs d'encourager la reprise d'une activité professionnelle. La prime d'activité est versée par la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutualité sociale agricole (MSA), suivant le régime de l'assuré. Une demande doit être effectuée en amont pour pouvoir en bénéficier, sous couvert que toutes les conditions soient réunies.

Les conditions requises pour toucher la prime d'activité

La première condition pour toucher la prime d'activité est donc d'[exercer une activité professionnelle](#) ou bien d'être indemnisé au titre du chômage partiel ou technique. Un apprenti ou un étudiant peut également y prétendre **s'il touche un revenu d'activité supérieur à 1 047,55 € net.** Pour bénéficier de la prime d'activité, il faut en outre :

- **Être majeur.**
- **Résider en France au moins neuf mois dans l'année.**
- **Être de nationalité française, suisse, citoyen de l'Espace économique européen (EEE), ou avoir un titre de séjour valide depuis cinq ans minimum.**

Les ressources de l'ensemble du foyer sont également prises en compte, y compris les prestations éventuellement versées par la Caf. La composition du foyer fait également partie des critères analysés pour calculer le montant de la prime d'activité attribuée.

Prime d'activité : les démarches à faire

Le versement de la prime activité n'est pas automatique. Autrement dit, la personne doit en faire la demande, et elle en bénéficiera si les différentes conditions requises sont remplies. Si le demandeur est déjà un [allocataire de la Caf](#), **il peut faire sa demande directement en ligne à partir de son compte**, via le service dédié. Si le demandeur n'est pas allocataire, il

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

doit préalablement **créer un compte**, toujours sur le site de la Caf. Quand la demande est acceptée, une notification est envoyée, précisant le montant de la prime d'activité que **le demandeur percevra pendant une durée de trois mois**. Au terme de cette durée, une nouvelle évaluation de sa situation est réalisée. La Caf met par ailleurs à disposition un simulateur en ligne pour estimer le montant de la prime d'activité que le demandeur peut percevoir.

Est-ce que la prime d'activité fait baisser les APL ?

S'il existe des aides non cumulables, cela n'est pas le cas de [l'APL](#). En effet, c'est en 2016 qu'apparaît pour la première fois la prime d'activité. Elle est créée dans l'optique d'encourager financièrement l'activité professionnelle. **Elle est généralement calculée sur la base d'une déclaration trimestrielle**. Cette prime tient compte des ressources de l'ensemble des membres d'un foyer. **En plus, cette prime est cumulable avec d'autres apports financiers tels que l'APL.**

D23_Quelle est la différence entre invalidité et handicap ?

Clotilde Costil 06/09/2021, 22:00 - modified 06/09/2021, 17:28 Société

Définie pour l'un dans un cadre professionnel et pour l'autre dans un cadre non professionnel, ces deux notions donnent droit à diverses prestations.

[Le handicap](#) et l'invalidité sont deux notions voisines mais pas tout à fait synonymes. En effet, si l'on s'en tient à la définition donnée par la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, "constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un [trouble de santé invalidant](#). »

A l'inverse, l'invalidité "se caractérise par une incapacité permanente réduisant d'au moins 2/3 la capacité de travail ou de gain de l'assuré", au sens de la sécurité sociale. En effet, ce terme ne concerne que les personnes ayant adhéré à un régime de protection sociale. Ces deux définitions montrent donc bien deux cadres différents.

Des aides différenciées

La notion de handicap recouvre un cadre global, et entrave la personne qui en est atteinte dans sa vie quotidienne, privée et professionnelle. L'invalidité n'intervient en revanche que dans le cadre professionnel. Il s'agit davantage d'un statut qui donne droit à une protection sociale spécifique. Ainsi, cette nuance vis-à-vis du travail explique les différences de prises en charge. Il n'y a pas d'âge pour bénéficier d'une prise en charge au titre du handicap contrairement au statut d'invalidité qui nécessite par définition d'avoir atteint la majorité mais aussi de ne pas avoir atteint l'âge légal de [la retraite](#) (62 ans).

Comment bénéficier de la reconnaissance du handicap ?

Pour obtenir une pension d'invalidité, mise en place pour compenser la perte des revenus, il est nécessaire de remplir un formulaire (le formulaire S4150) à adresser auprès de sa caisse d'assurance maladie. La reconnaissance du handicap donne également droit à des dédommagements financiers, parmi lesquels l'allocation adulte handicapées (AAH), accordée sur décision de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Elle peut d'ailleurs venir s'ajouter à une pension d'invalidité (seulement lorsque celle-ci est inférieure au montant de l'AAH).

RETRAITE ET PENSION d'INVALIDITE

L'invalidité qui est une réduction permanente de certaines aptitudes ne doit pas être confondue avec l'incapacité qui est une inaptitude temporaire (partielle ou totale) à exercer une activité professionnelle.